

TENDANCES SOCIALES



CANADIENNES

No 11-008-XPF
AU CATALOGUE

ARTICLES DE FOND

*De jeunes adultes
à la maison*

*La scolarité des
Autochtones*

*Travailler avec un
problème de santé*

*L'emploi chez les
immigrants*

*Les aînés qui
vieillissent bien*

PRINTEMPS 1999 No 52
11 \$ AU CANADA



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Soyez à la fine pointe de votre savoir-faire et de votre expérience

Tirez profit de Liens de parenté entre sociétés 1998

Pour demeurer compétitif dans le monde changeant des affaires, pour faire face à l'augmentation des attentes des clients et à l'escalade de la concurrence, vous savez que le succès se résume en un seul mot. Rendement.

Liens de parenté entre sociétés 1998 vous aide à atteindre vos normes d'excellence en vous fournissant des renseignements exacts, actuels et complets sur les sociétés, tout en vous épargnant du temps précieux de recherche. C'est un guide complet pour connaître, d'un coup d'oeil, qui possède et contrôle quelles sociétés, où se trouvent leurs sièges sociaux, comment ces sociétés s'imbriquent dans la hiérarchie globale et bien d'autres renseignements.

Savoir-faire = Pouvoir

Liens de parenté entre sociétés 1998 vous procure des caractéristiques à valeur ajoutée que vous ne pouvez tout simplement pas retrouver ailleurs, y compris :

- ▶ 89 000 inscriptions détaillées, dont celles d'environ 11 000 sociétés-mères étrangères
- ▶ des dizaines de milliers d'inscriptions de plus que toute source comparable
- ▶ des données rassemblées avec précision, entièrement indexées pour des recherches rapides et des renvois faciles
- ▶ un choix de formats pour mieux satisfaire vos besoins particuliers :
 - ★ CD-ROM
 - ★ livre relié

Une source indispensable pour les juristes, les analystes, les investisseurs, les lobbyistes, les chercheurs et les chefs d'entreprises,

Liens de parenté entre sociétés 1998 vous aidera à :

- ▶ identifier les hiérarchies des sociétés et à explorer des possibilités d'investissements
- ▶ pointer les possibilités de marketing et à cibler les vrais décideurs
- ▶ reconnaître des clients potentiels et à connaître vos concurrents
- ▶ suivre les changements de propriété à l'étranger et à découvrir des débouchés à l'exportation
- ▶ répondre à des exigences de «célérité raisonnable»

NOUVEAU!
CD-ROM trimestriel
sous un format
Windows!
De la haute
performance,
à bon marché!

Offres spéciales pour le livre LPS 1998 & le CD-ROM disponibles maintenant!

Épargnez de
15 % à 20 %!

Liens de parenté entre sociétés 1998 — Livre (N° 61-517-XPB au catalogue) se vend 350 \$.
Liens de parenté entre sociétés 1998 sur CD-ROM (N° 61-517-XCB au catalogue) se vend 995 \$ pour un abonnement annuel ou 350 \$ pour un seul numéro trimestriel. Offres spéciales : LPS 1998 Livre & CD-ROM abonnement annuel pour 1076 \$; LPS 1998 Livre & CD-ROM numéro trimestriel courant pour 595 \$. TOUS LES PRIX N'INCLUENT PAS LES TAXES DE VENTE. Pour de brèves interrogations sur des entreprises individuelles, communiquez avec une des personnes-ressources à un des centres de consultation inscrits dans la présente publication.

Liens de parenté entre sociétés 1998 répond plus rapidement, plus adéquatement et plus facilement aux questions sur les différentes sociétés. Mettez son incroyable contenu à votre service!

Pour commander, **TÉLÉPHONEZ** sans frais au 1 800 267-6677, **TÉLÉCOPIEZ** vos commandes par VISA ou MasterCard au 1 800 889-9734 ou **POSTEZ** votre commande à Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Ou communiquez avec votre Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous mentionné dans la présente publication. Vous pouvez aussi commander par **COURRIEL** à : order@statcan.ca.

TSC

Rédactrice en chef
SUSAN CROMPTON

Rédacteurs
IRWIN BESS
WARREN CLARK
KELLY CRANSWICK
ANNA KEMENY
RALPH MAC DONALD

Assistante à la recherche
CAROLE BLAIS-ST. DENIS

Gestionnaire de la production
MONIQUE HICKEY

Coordonnatrice de la production
FIONA MAC DONALD

Marketing/Diffusion
ALEX SOLIS

Révisure en chef de la version française
ANNIE LEBEAU

Direction artistique et impression
DIVISION DE LA DIFFUSION,
STATISTIQUE CANADA

Conception graphique
GRIFFE DESIGN INC.

Couverture et illustration principale
CHRISTOPHER EMMANUEL

Comité de revue
M. BOYD, E. BOYKO, D. DESJARDINS,
I. MACREDIE, G. MONTIGNY, D. NORRIS,
D.B. PETRIE, P. WHITE, M.C. WOLFSON

Remerciements
J. BÉLANGER, D. DAHM, C. DUCHESNE, J. FAST,
S. HASSEEM, R. LANGLOIS, E. RUDDICK,
M.-P. TARTE, C. TRUDEAU

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008-XPF au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE) est publiée mensuellement en version imprimée standard. Au Canada, un numéro coûte 11 \$ et un abonnement d'un an coûte 36 \$. À l'extérieur du Canada, un numéro coûte 11 \$ US et un abonnement d'un an coûte 36 \$ US. Étudiants : 30 % de rabais. Veuillez commander par la poste, en écrivant à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; par téléphone, en composant le (613) 951-7277 ou le 1 800 770-1033; par télécopieur, en composant le (613) 951-1584 ou le 1 800 889-9734; ou par Internet, en vous rendant à order@statcan.ca. Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse. On peut aussi se procurer les produits de Statistique Canada auprès des agents autorisés, dans les librairies et dans les bureaux régionaux de Statistique Canada. On peut aussi se procurer ce produit sur Internet (n° 11-008-XIE au catalogue). Un numéro coûte 8 \$ CAN et un abonnement d'un an, 27 \$ CAN. Pour obtenir un numéro de ce produit ou s'y abonner, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi. Toute correspondance peut être adressée à la Rédactrice en chef, Tendances sociales canadiennes, immeuble Jean-Talon, 7^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Télécopieur : (613) 951-0387. Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca. La revue Tendances sociales canadiennes ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1999. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Publication inscrite dans le Canadian Magazine Index, Public Affairs Information Service, Inc. et accessible en permanence dans la Canadian Business and Current Affairs Database.

ISSN 0831-5698
(Version imprimée)

ISSN 1481-1634
(Version électronique)

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

ARTICLES DE FOND

Continuer de vivre chez ses parents 2

par Monica Boyd et Doug Norris

Niveau de scolarité des jeunes adultes autochtones 7

par Heather Tait

Au travail malgré un problème de santé chronique 13

par Kelly Cranswick

Les nouveaux immigrants dans la population active 19

par Jane Badets et Linda Howatson-Leo

Les aînés : un groupe diversifié qui vieillit bien 27

par Colin Lindsay

Au fil de l'actualité 26

Indicateurs sociaux 31

Carnet du personnel enseignant : « Continuer de vivre chez ses parents » 32

Illustrateur de la page couverture

Christopher Emmanuel a quitté la Grenade, dans les Antilles, pour immigrer à Toronto, au Canada, à l'âge de 10 ans. Tout au long de ses études secondaires, Christopher s'est concentré sur les beaux-arts et a étudié le graphisme au Collège George Brown. Il réside à Toronto, où il s'applique à intégrer la discipline des beaux-arts à la technologie moderne.

Continuer de vivre chez ses parents

par *Monica Boyd et Doug Norris*

Le passage de l'adolescence à la vie adulte est marqué de nombreux changements. Quitter l'école secondaire, aller au collège ou à l'université, travailler à temps plein, acquérir son autonomie financière, se marier — tous sont des indicateurs communément reconnus du passage à l'âge adulte. Or, comme ces changements surviennent souvent au moment où l'enfant quitte le domicile familial, bon nombre voient également dans ce départ un élément du passage à l'âge adulte.

Durant la majeure partie du XX^e siècle, les étapes menant à l'âge adulte ont été généralement perçues comme étant séquentielles et irréversibles. Aujourd'hui, toutefois, ces changements ne sont plus considérés comme des événements uniques qui surviennent de façon séquentielle. Certains jeunes Canadiens décident de vivre avec un partenaire tout en poursuivant leurs études, plutôt que d'attendre de terminer leurs études avant de se marier. D'autres choisissent de travailler puis retournent aux études ou ils poursuivent leurs études tout en travaillant. Ils peuvent aussi choisir de continuer de vivre chez leurs parents, ou décider de quitter le



domicile familial puis y revenir, durant ces années d'études, d'emploi et de formation d'une famille.

Selon les données recueillies lors des recensements du Canada, la proportion de jeunes adultes qui vivaient avec leurs parents a diminué de 1971 à 1981, suivant ainsi la tendance générale du XX^e siècle selon laquelle les jeunes et les générations plus âgées vivent hors du domicile familial. Depuis, toutefois, la transition à l'âge adulte est devenue plus dynamique et les jeunes adultes d'aujourd'hui sont proportionnellement plus nombreux à vivre chez leurs parents. Le présent article s'appuie sur les données des recensements de 1981 à 1996 pour examiner le phénomène croissant des jeunes adultes qui vivent avec leurs parents.

Les jeunes adultes d'aujourd'hui sont plus susceptibles de vivre chez leurs parents

Depuis 1981, nous observons une augmentation du pourcentage de jeunes adultes dans la vingtaine et au début de la trentaine qui vivent encore chez leurs parents. En 1996, 23 % des jeunes femmes âgées de 20 à 34 ans vivaient avec leurs parents, comparativement à une proportion de 16 % en 1981. Durant la même période, le pourcentage de jeunes hommes du même âge habitant encore chez leurs parents a lui aussi augmenté, passant de 26 % à 33 %. Ces hausses se sont produites principalement de 1981 à 1986 et de 1991 à 1996, deux périodes de récession économique et de faible reprise.

Cette plus grande propension à continuer d'habiter chez ses parents se remarque chez les jeunes, qu'ils soient mariés ou non. En 1996, près de la moitié (47 %) des femmes

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article est basé sur les données du Recensement de la population. Les jeunes personnes vivant chez leurs parents ont été définies comme toute femme ou tout homme âgé de 20 à 34 ans et vivant avec au moins un parent biologique ou adoptif. Ces jeunes qui vivent chez leurs parents sont également qualifiés de jeunes vivant dans le domicile familial. Cette source de données ne permet toutefois pas de déterminer si les jeunes adultes ont vécu sur une base continue avec leurs parents ou s'ils ont réintégré le domicile familial après avoir vécu ailleurs pendant un certain temps.

Célibataire : Jeune adulte qui n'était pas marié au moment du recensement, incluant les personnes divorcées ou séparées, veuves et jamais mariées.

Marié : Jeune adulte légalement marié ou vivant en union libre.

TSC Le pourcentage de jeunes adultes célibataires vivant chez leurs parents a augmenté au cours des 15 dernières années

Pourcentage de jeunes adultes vivant chez leurs parents

	Célibataires				Mariés*			
	Total	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	Total	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans
Femmes								
1981	44	60	27	18	1	3	1	1
1986	46	64	32	18	2	3	2	1
1991	44	63	33	19	2	5	2	1
1996	47	67	36	19	3	7	4	2
Hommes								
1981	55	69	40	28	2	3	2	1
1986	57	72	45	30	2	4	2	1
1991	53	71	44	29	3	6	3	1
1996	56	74	48	32	4	9	5	3

* Comprend les mariages et les unions libres.

Source : Statistique Canada, recensements de la population.

célibataires de 20 à 34 ans vivaient avec leurs parents, comparativement à 44 % en 1981. De même, plus de la moitié des jeunes hommes célibataires vivaient toujours chez leurs parents, une proportion à peu près similaire à celle de 1981. Aussi, malgré un bref recul de 1986 à 1991, le pourcentage de jeunes adultes célibataires vivant avec leurs parents a atteint, en 1996, son niveau le plus élevé en 15 ans.

Au Canada et dans d'autres pays industrialisés, on s'attend habituellement à ce que les jeunes couples s'établissent hors du domicile familial; c'est ce qui explique que peu de jeunes adultes mariés ou en union libre vivent avec leurs parents. Malgré tout, comparativement à 1981, un pourcentage plus élevé de jeunes adultes mariés (incluant les unions libres) vivaient dans le domicile familial en 1996.

De plus, contrairement à la tendance observée chez leurs homologues célibataires, la proportion des jeunes adultes mariés vivant chez leurs parents a augmenté de façon soutenue au cours des 15 dernières années.

Les jeunes adultes qui vivent chez leurs parents sont plus âgés et sont en majorité des hommes

Un des changements les plus notables dans les caractéristiques des jeunes adultes qui vivent chez leurs parents a trait à l'âge de ces jeunes, qui sont aujourd'hui plus âgés. En 1981, seulement le quart environ des femmes et des hommes célibataires vivant avec leurs parents étaient âgés de 25 ans et plus; en 1996, ces pourcentages atteignaient respectivement 33 % et 40 %. Les changements sont encore plus prononcés dans le cas des jeunes adultes mariés, dont les pourcentages sont passés de 52 % pour les femmes et de 64 % pour les hommes en 1981 à 69 % et 78 % en 1996.

Un grand nombre d'autres études menées au Canada et aux États-Unis révèlent que les conditions de logement des jeunes adultes diffèrent considérablement selon le sexe. Ainsi, un plus faible pourcentage de jeunes femmes vivent avec leurs parents, un phénomène que les chercheurs attribuent en partie aux rôles que l'on attribue aux sexes. Ainsi, il est possible que les parents supervisent de plus près la vie sociale de leurs filles que de leurs fils, de sorte que les femmes se sentiront plus libres si elles vont vivre ailleurs. Les chercheurs laissent entendre également que, comme elles participent davantage aux tâches ménagères durant l'adolescence, les jeunes femmes sont peut-être mieux en mesure de s'occuper elles-mêmes des repas, du ménage et de la lessive¹.

Au sein même des familles, les différences qui sont faites entre les hommes et les femmes dans la répartition des tâches peuvent inciter les jeunes femmes à quitter le domicile familial. À la maison, les jeunes femmes disent consacrer plus de temps aux tâches ménagères que les jeunes

TSC Les étudiants à temps plein étaient proportionnellement les plus nombreux à vivre chez leurs parents

Pourcentage de jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans vivant chez leurs parents

	Célibataires		Mariés	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Ensemble	55	63	5	6
Fréquentation scolaire				
Temps plein	71	76	6	7
Temps partiel	52	64	5	6
Ne fréquentent pas l'école	45	56	5	6
Situation d'activité				
Inactifs	52	69	6	9
Actifs	56	62	5	6
Occupés	56	61	4	5
En chômage	58	68	7	8
Revenu				
Moins de 5 000 \$	69	75	6	10
5 000 \$ à 9 999 \$	65	70	6	9
10 000 \$ à 14 999 \$	47	66	5	8
15 000 \$ à 19 999 \$	43	61	4	7
20 000 \$ à 29 999 \$	42	54	4	6
30 000 \$ à 39 999 \$	34	43	3	4
40 000 \$ et plus	27	33	2	3

Nota : Comme la proportion des 30 à 34 ans qui vivent chez leurs parents est assez faible, les données ne portent que sur les 20 à 29 ans.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

1. Monica Boyd et Edward T. Pryor, « The Cluttered Nest: The Living Arrangements of Young Canadian Adults », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 15, 1989, p. 462 à 479; Julie DaVanzo et Francis Kobern Goldscheider, « Coming Home Again: Returns to the Parental Home of Young Adults », *Population Studies*, vol. 44, 1990, p. 241 à 255; Russell A. Ward et Glenna Spitze, « Consequence of Parent-Adult Child Co-residence: A Review and Research Agenda », *Journal of Family Issues*, vol. 13, 1992, p. 553 à 572.

hommes, lesquels sont en revanche plus susceptibles de payer une pension². Une autre explication pourrait être que les familles monoparentales sont plus souvent dirigées par des femmes que par des hommes et que la présence d'enfants réduit la probabilité que les jeunes femmes vivent chez leurs parents.

La scolarité, le marché du travail et le mariage sont tous des facteurs qui entrent en jeu

La tendance croissante des jeunes adultes de 25 ans et plus de vivre chez leurs parents laisse croire à des changements fondamentaux dans les conditions de logement des jeunes Canadiens. De fait, cette hausse coïncide avec d'importants changements économiques et sociaux, entre autres l'expansion des collèges et des universités au début des années 60, qui a favorisé une hausse des inscriptions, prolongeant ainsi la durée de l'adolescence chez les jeunes et de leur dépendance envers leurs parents. En outre, l'économie a été marquée par plusieurs cycles caractérisés par des périodes de prospérité prolongées, mais aussi par de graves récessions, lorsque le taux de chômage était généralement plus élevé chez les jeunes que chez les adultes plus âgés.

Ces fluctuations dans les conditions de logement et la fréquentation scolaire des jeunes adultes sont sensibles aux conditions du marché du travail³. L'accroissement du nombre de jeunes adultes célibataires vivant chez leurs parents, de 1981 à 1986, a coïncidé avec la grave récession du début des années 80. Une récession encore plus longue s'est produite au début des années 90 et a été suivie, là aussi, d'une augmentation du pourcentage de jeunes adultes vivant chez leurs parents en 1996. Les ralentissements économiques ne signifient pas que les jeunes adultes décident automatiquement de rester chez leurs parents ou de réintégrer le domicile familial. Cependant, vivre chez ses parents peut être un des moyens pris par les jeunes adultes en réponse au chômage, à la rémunération relativement faible ou au faible revenu durant les études.

En 1996, par exemple, 71 % des femmes célibataires, âgées de 20 à 29 ans et étudiant à temps plein, vivaient chez leurs parents, tout comme 66 % des hommes célibataires

dont le revenu annuel n'était que de 10 000 \$ à 14 999 \$. Ces profils sont conformes aux autres études qui semblent indiquer que le partage du domicile familial est un moyen utilisé par les jeunes adultes pour réduire au minimum leurs dépenses. Cependant, il pourrait s'agir également d'une stratégie économique pour l'ensemble de la famille. En effet, lorsque les parents et les enfants vivent ensemble, ils peuvent mettre leurs ressources en commun et réaliser ainsi des économies d'échelle en ce qui a trait à la nourriture et au logement⁴. Il convient également de préciser qu'un aspect culturel est parfois associé à ces conditions de logement, les taux de cohabitation avec les parents étant plus élevés dans certains groupes ethniques et dans certains groupes d'immigrants⁵.

Un dernier facteur qui sous-tend cette hausse du pourcentage de jeunes adultes vivant chez leurs parents vient de ce que les jeunes restent célibataires plus longtemps. Depuis le milieu des années 70, le taux de nuptialité (premier mariage légitime) des célibataires est en baisse, alors que l'âge moyen au moment du mariage est en hausse. Les femmes qui se sont mariées pour la première fois en 1996 avaient en moyenne trois ans de plus que celles qui se sont mariées en 1981 — l'âge étant de 27 ans contre 24 ans. De même, les hommes qui se sont mariés en 1996 avaient en moyenne 29 ans, comparativement à 26 ans en 1981.

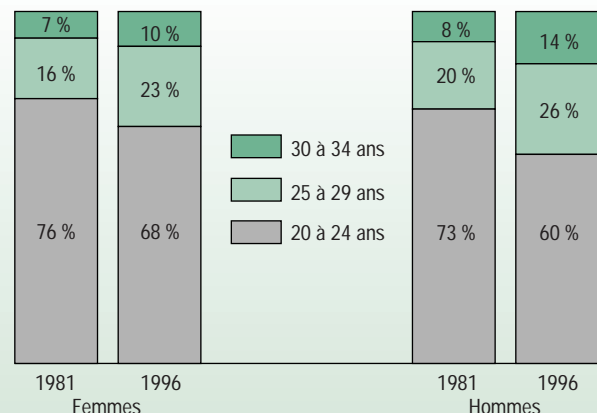
4. Jill S. Grisgby, « Adult Children in the Parental Household: Who Benefits? », *Population Studies*, vol. 44, 1989, p. 241 à 255.

5. Monica Boyd, *Birds of a Feather: Ethnic Variations in Young Adults Living at Home*, Center for the Study of Population and Demography, Université de la Floride, 1998, p. 98 à 140, document de travail.

2. Russell A. Ward et Glenna Spitze, « Gender Differences in Parent-Child Coresidence Experiences », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 58, 1996, p. 718 à 725.

3. Monica Boyd et Doug Norris, *The Cluttered Nest Revisited: Young Adults at Home*, Center for the Study of Population and Demography, Université de la Floride 1995, p. 94 à 127, document de travail. ; David Card et Thomas Lemieux, « Adapting to Circumstances: The Evolution of Work, School and Living Arrangements Among North American Youth », *Youth Employment and Unemployment in Advanced Countries*, publié sous la direction de David Blanchflower et Richard Freeman, Université de Chicago Press pour le National Bureau of Economic Research, à paraître.

TSC Au moins le tiers des jeunes adultes célibataires qui vivent chez leurs parents sont actuellement âgés de 25 ans et plus



Nota : Les données peuvent ne pas totaliser 100 % en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, recensements de 1981 et 1996.

TSC Ce qui aurait pu se produire

Aussi significatives soient-elles, ces hausses des pourcentages des jeunes adultes qui vivent chez leurs parents auraient été encore plus importantes, n'eût été des changements dans la structure par âge de cette population durant la période à l'étude. De 1981 à 1996, il y a eu vieillissement du profil d'âge de la population des 20 à 34 ans, de sorte que la proportion de jeunes adultes au début de la vingtaine a diminué, alors qu'elle a augmenté dans le cas des jeunes à la fin de la vingtaine et au début de la trentaine. Or, comme les enfants ont tendance à quitter le domicile familial à mesure qu'ils vieillissent, le vieillissement de la population des jeunes adultes a artificiellement réduit le pourcentage global des jeunes de 20 à 34 ans qui habitent chez leurs parents. Si le profil d'âge en 1996 était le même qu'en 1981, les jeunes adultes auraient été encore plus nombreux à vivre chez leurs parents, et les proportions auraient alors été de 26 % pour les jeunes femmes et de 36 % pour les jeunes hommes.

Pourcentage de jeunes adultes âgés de 20 à 34 ans vivant chez leurs parents (taux normalisés selon l'âge)*

	Célibataires	Mariés
Femmes		
1981	44	1
1986	47	2
1991	47	3
1996	50	4
Hommes		
1981	55	2
1986	59	2
1991	57	3
1996	60	5

* La normalisation selon l'âge est une technique qui est utilisée lorsque le profil d'âge d'une population (dans le cas présent, les 20 à 34 ans) a changé de façon significative et que cela risque d'influer sur les résultats des comparaisons dans le temps. La population dans la présente étude a été normalisée en fonction de la répartition par âge de 1981, en utilisant les répartitions par âge et par sexe des hommes et des femmes célibataires.

Source : Statistique Canada, recensements de la population.

Aussi, même si la baisse des mariages a été quelque peu compensée par une augmentation des unions libres, le pourcentage de jeunes adultes célibataires a augmenté de façon substantielle de 1981 à 1996, passant de 35 % à 45 % chez les femmes et de 45 % à 56 % chez les hommes.

Résumé

Un grand nombre de jeunes adultes canadiens vivent chez leurs parents, non seulement durant les dernières années de l'adolescence, mais même au cours de la vingtaine et au début de la trentaine. Diverses interprétations ont été proposées pour expliquer ce phénomène. Selon certains, le fait de quitter le domicile familial marque un passage fructueux à l'âge adulte, avec les autres indicateurs comme le parachèvement des études, l'entrée sur le marché du travail, le mariage et avoir des enfants. Vue sous cet angle, la présence continue des enfants devenus adultes dans le domicile familial est inhabituelle.

Cependant, les conclusions plus générales qui se dégagent des tendances observées durant les années 80 et 90 montrent qu'il est trompeur de peindre une image restreinte de la vie familiale. Les familles canadiennes sont diversifiées et évoluent constamment en fonction du cycle de vie des membres qui les composent. Dans cette perspective, les jeunes adultes vivent chez leurs parents parce que ce mode de vie les aide à faire d'autres transitions, de l'adolescence à l'âge adulte.

TSC

Monica Boyd est professeure distinguée en sociologie, titulaire du titre Mildred et Claude Pepper, et agrégée de recherche au Center for the Study of Population and Demography de l'Université de la Floride. Elle est également chercheuse invitée à Statistique Canada pour 1998-1999. **Doug Norris** est directeur de la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.

Niveau de scolarité des jeunes adultes autochtones

par Heather Tait

La population autochtone du Canada est jeune et croît rapidement. Au cours des prochaines décennies, un grand nombre de jeunes adultes feront la transition de l'école au marché du travail. Étant donné que le marché du travail exige aujourd'hui un niveau de scolarité plus élevé que jamais, il devient de plus en plus important d'acquérir une solide formation. Pour répondre aux besoins du marché du travail et, partant, réduire le taux élevé de chômage chez les jeunes et leur dépendance à l'égard de l'aide sociale, il est essentiel de pouvoir compter sur une main-d'œuvre autochtone instruite.

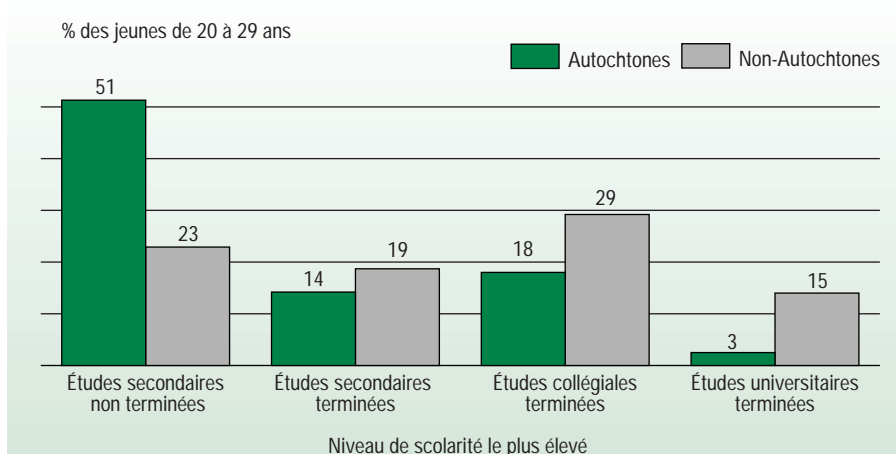
En général, la relation entre la scolarité et l'emploi est claire : le taux de chômage chez les jeunes adultes autochtones n'ayant pas terminé leurs études secondaires était de 40 % en 1996, comparativement à 9 % chez ceux possédant un diplôme universitaire. Au cours de la dernière décennie, les Autochtones du Canada ont fait des gains appréciables sur le plan de la scolarité, et ce, tant à l'enseignement secondaire qu'à l'enseignement postsecondaire. Par ailleurs, l'amélioration des compétences scolaires des jeunes

Autochtones devrait permettre de réduire encore davantage cet écart et, par le fait même, d'améliorer la position désavantageuse dans laquelle se trouvent les groupes moins instruits lorsque vient le temps de trouver un emploi. Nous examinons dans le présent article les niveaux de scolarité des jeunes Autochtones de 20 à 29 ans durant les années 80 et 90 et les comparons à ceux des autres jeunes Canadiens.

La proportion de diplômés de l'enseignement collégial et universitaire a doublé au cours de la dernière décennie

Entre 1986 et 1996, il y a eu amélioration des compétences des jeunes adultes autochtones, et ce, à tous les niveaux de scolarité. D'une part, la proportion de jeunes Autochtones (incluant ceux qui fréquentaient toujours l'école) sans diplôme d'études secondaires a diminué,

TSC En 1996, près de 1 jeune adulte autochtone sur 5 ne fréquentant plus l'école avait terminé des études collégiales



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

Les données sur lesquelles porte le présent article sont extraites des recensements de la population de 1986 et de 1996, ainsi que de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 1991. Deux questions des recensements de 1986 et 1996 peuvent servir à déterminer la taille de la population autochtone : l'une porte sur l'origine ethnique et l'ascendance autochtone, et l'autre, sur l'identité autochtone. L'estimation totale de la population autochtone en 1996 (799 010), qui est utilisée dans le présent article, est basée sur la question sur l'identité, qui se lisait comme suit : « Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit (Esquimaux)? ». Les chiffres de population totaux pour 1986 (455 130) ont été calculés par le croisement des données obtenues aux questions sur l'origine ethnique et l'identité qui figuraient dans le questionnaire cette année-là.

La forte augmentation du nombre d'Autochtones entre 1986 et 1996 ne peut être complètement expliquée par des facteurs démographiques comme la fécondité ou la mortalité. Il faut en effet tenir compte du fait qu'un nombre significatif de personnes qui n'avaient pas déclaré une identité autochtone en 1986 l'ont fait en 1996, fort probablement en raison d'une plus grande sensibilisation aux questions autochtones. Dans l'ensemble, les caractéristiques socioéconomiques de ce nouveau groupe étaient meilleures que celles du groupe précédent, ce qui a contribué dans une certaine mesure à l'amélioration du profil socioéconomique de la population autochtone durant cette période.

L'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) est une enquête à grande échelle qui a été menée à titre de suivi après le Recensement de 1991. Les personnes qui avaient déclaré une ascendance autochtone sur le questionnaire du recensement ont été interrogées au sujet de leur identité dans le cadre de l'EAPA. Un peu plus d'un million de personnes ont déclaré avoir des ancêtres autochtones et un peu moins des deux tiers (625 710) ont déclaré être des Autochtones ou des Indiens inscrits.

Réserves partiellement dénombrées : En 1986 et en 1996, il y a eu dénombrement incomplet de certaines réserves et de certains établissements indiens. En 1986, 136 réserves et établissements ayant une population estimée à 44 700 n'ont pas participé au recensement. En 1996, 77 réserves (dont la population totale était estimée à 44 000) n'y ont pas participé. Ces personnes ne sont pas incluses dans le présent article.

Fréquentation scolaire : Comme le Recensement de 1986 ne comportait pas de question sur la fréquentation scolaire, les données de 1986 et de 1996 comparent les chiffres sur le niveau de scolarité le plus élevé de toutes les personnes (incluant les élèves) dans le groupe d'âge visé. Lorsque seules les données de 1996 sont présentées, les chiffres portent uniquement sur les personnes qui ne fréquentaient pas l'école au moment du recensement.

passant de 60 % en 1986 à 45 % en 1996. D'autre part, la proportion de ceux ayant terminé leurs études collégiales (c'est-à-dire qui ont obtenu un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires non universitaires) a augmenté, passant de 15 % à 20 % durant la même période. Les progrès ont également gagné l'enseignement universitaire, où le pourcentage de diplômés a doublé, passant de 2 % à 4 %.

Malgré ces gains, des écarts appréciables existaient toujours en 1996 au chapitre de la scolarité relative entre les Autochtones et les non-Autochtones de 20 à 29 ans. Le fossé s'est même creusé au cours de la décennie entre ceux n'ayant pas terminé leurs études secondaires. Tandis que, en 1986, les Autochtones étaient 2,2 fois plus susceptibles que les non-Autochtones de ne pas avoir terminé leurs études secondaires, ils étaient 2,6 fois plus susceptibles de connaître cette situation en 1996.

On remarque toutefois l'inverse à l'enseignement postsecondaire (incluant l'enseignement collégial, universitaire et celui dispensé dans d'autres établissements d'enseignement postsecondaire), où l'écart entre les deux groupes a quelque peu diminué, ce qui témoigne d'une légère amélioration de la position relative des Autochtones. En 1986, par exemple, les Autochtones de 20 à 29 ans étaient 60 % moins susceptibles que les non-Autochtones du même âge d'avoir terminé des études postsecondaires. En 1996, cette proportion était tombée à 50 %.

Cependant, cette tendance à la hausse observée au cours de la dernière décennie quant à la scolarité de la population autochtone n'est peut-être pas aussi significative que les chiffres semblent l'indiquer. En effet, durant la période de 1986 à 1996, un nombre croissant de personnes, pour la plupart ayant des ancêtres parmi les Indiens de l'Amérique du Nord et les Métis, ont commencé à s'identifier à un groupe autochtone. Cela a eu pour effet d'augmenter le nombre total de

personnes déclarant une identité autochtone au moment du recensement. Un grand nombre de ces personnes étaient relativement bien instruites, ce qui a pu contribuer à relever le niveau de scolarité moyen de l'ensemble des jeunes adultes autochtones durant la décennie¹.

Hausse du niveau de scolarité des hommes et des femmes

Entre 1986 et 1996, on a observé une amélioration du niveau de scolarité, tant chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes autochtones. Le taux de réussite a toutefois été légèrement supérieur chez les femmes, et ce, à presque tous les niveaux. En 1996, par exemple, la proportion des femmes ayant terminé des études collégiales était de 21 %, comparativement à 19 % pour les hommes. De même, une proportion légèrement supérieure de femmes avaient terminé des études universitaires.

Les mères seules fréquentaient l'école en plus grand nombre qu'on ne l'aurait cru compte tenu de leur situation souvent difficile. En effet, on entend souvent dire que le fait d'avoir à s'occuper des enfants peut rendre la poursuite des études plus difficile pour les femmes, en particulier dans les familles monoparentales, où le conjoint n'est pas là pour aider aux soins des enfants. Toutefois, les données du Recensement de 1996 indiquent que les mères autochtones seules étaient plus susceptibles que les femmes de familles biparentales de fréquenter l'école. De fait, environ 30 % des premières étaient aux études, la plupart à temps plein, comparativement à 20 % des femmes autochtones de familles biparentales ayant des enfants. Dans les familles

monoparentales et biparentales, les jeunes femmes autochtones les plus susceptibles de fréquenter l'école étaient celles qui n'avaient pas terminé leurs études postsecondaires.

La scolarité réduit considérablement le chômage

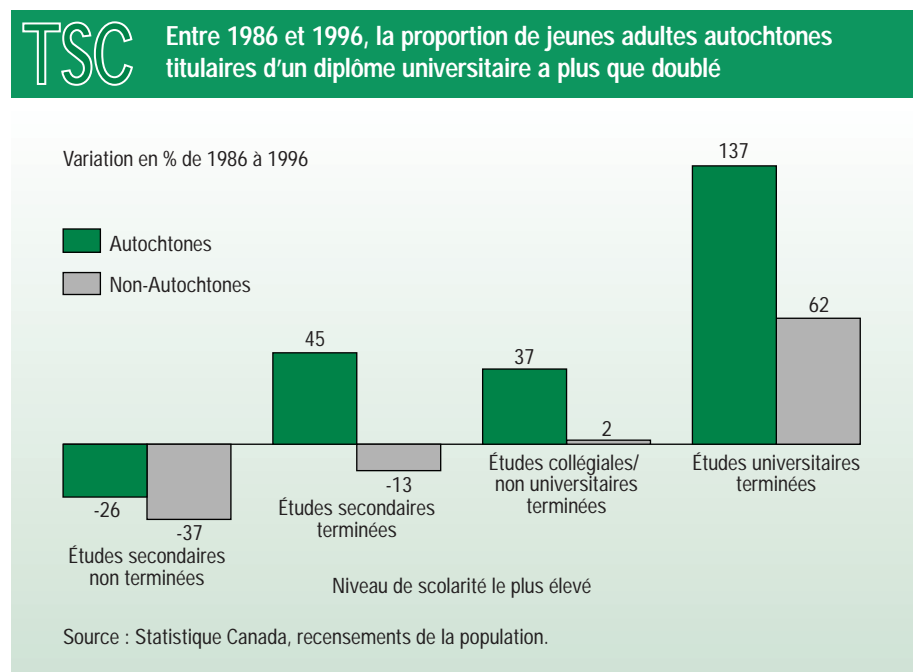
Sans aucun doute, plus le niveau de scolarité des jeunes adultes ne fréquentant plus l'école est élevé, plus leur taux de

chômage est faible. En 1996, le taux de chômage des jeunes adultes autochtones sans diplôme d'études secondaires s'est chiffré à 40 %. En comparaison, les taux de chômage étaient la moitié moins élevés seulement pour ceux ayant terminé leurs études secondaires (23 %) ou leurs études collégiales (20 %). Les jeunes Autochtones possédant un diplôme universitaire ont enregistré le plus faible taux, soit 9 %. Les chiffres

TSC Entre 1986 et 1996, il y a eu amélioration du niveau de scolarité, tant chez les hommes que chez les femmes autochtones de 20 à 29 ans

Niveau de scolarité le plus élevé	Hommes		Femmes	
	1986	1996	1986	1996
Études secondaires non terminées	62 %	48 %	59 %	42 %
Études secondaires terminées	8 %	13 %	9 %	11 %
Études collégiales terminées	14 %	19 %	15 %	21 %
Études universitaires terminées	1 %	3 %	2 %	5 %
Études postsecondaires non terminées	14 %	18 %	16 %	21 %
Nombre total de personnes	42 110	65 385	46 800	71 595

Source : Statistique Canada, recensements de la population.



1. Voir aussi E. Guimond, A. Siggner, N. Robitaille et G. Goldmann, *Les populations autochtones du Canada : Une nouvelle approche démographique*, 1991, « Série des monographies du recensement », à paraître.

correspondant pour la population non autochtone âgée de 20 à 29 ans montraient les mêmes écarts entre le niveau de scolarité et le chômage, bien que les taux aient été considérablement plus faibles — 20 %, 13 %, 9 % et 5 % respectivement.

Les Métis viennent en tête pour ce qui est du niveau de scolarité

Le niveau de scolarité des trois principaux groupes autochtones du Canada — à savoir les Indiens de l'Amérique du Nord (qui comprennent les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits), les Métis et les Inuits — diffère sensiblement, en raison principalement des différences entre les caractéristiques historiques, économiques, sociales et géographiques de chacun. À cela s'ajoutent également des différences quant aux programmes d'aide financière offerts. À titre d'exemple, les Indiens inscrits et les Inuits sont admissibles à des subventions accordées dans le cadre du Programme de soutien aux étudiants du niveau

postsecondaire, financé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Durant l'année 1997-1998, 276 millions de dollars ont été versés à ces élèves².

Bien que la majorité des Métis ne soit pas admissible à ces bourses, les jeunes adultes métis ont affiché les niveaux de scolarité les plus élevés en 1996. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène. Premièrement, les Métis sont moins susceptibles que les deux autres groupes de vivre en régions éloignées ou dans le Grand Nord. Ils ont donc un meilleur accès aux établissements d'enseignement postsecondaire. Deuxièmement, les Métis font partie depuis plus longtemps du réseau d'enseignement officiel et sont plus familiers que les

2. Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, base de données du Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire, 1998. Les élèves inuits représentent environ 1 % (ou 280) du nombre total d'élèves inscrits à ce programme.

autres Autochtones des collectivités éloignées avec les établissements d'enseignement régulier. De fait, quelque 21 % des Métis de 20 à 29 ans avaient terminé des études collégiales en 1996, comparativement à 17 % des Indiens de l'Amérique du Nord et des Inuits combinés. De même, 4 % des Métis avaient un diplôme universitaire, contre 2 % des Indiens de l'Amérique du Nord et un peu moins de 2 % des Inuits dans la vingtaine.

Dans les trois groupes autochtones, les jeunes qui avaient terminé des études postsecondaires avaient tendance à choisir des domaines d'études similaires, le plus populaire dans les trois groupes étant celui du génie et des sciences appliquées. On y retrouvait en effet 39 % des Inuits et 27 % des Indiens de l'Amérique du Nord et des Métis combinés. À même ce domaine, la majorité des élèves choisissait des métiers liés aux techniques de construction (incluant la construction, la plomberie, la soudure et d'autres métiers semblables). Le deuxième domaine le plus populaire était celui du commerce, de la gestion et de l'administration des affaires, qui comptait des concentrations presque égales d'Indiens de l'Amérique du Nord et de Métis (22 % et 24 % respectivement), mais un pourcentage légèrement inférieur d'Inuits (18 %).

Les diplômés se retrouvent principalement parmi les jeunes des grandes villes

Les jeunes Autochtones qui vivent dans les grandes villes du Canada sont les plus susceptibles d'être titulaires d'un diplôme universitaire, alors que ceux vivant dans les collectivités rurales des Premières nations (communément appelées réserves) sont les moins susceptibles d'en posséder un. De plus, les différences entre les deux groupes sont assez marquées. À titre d'exemple, dans les villes de plus de 100 000 habitants, environ 4 % des jeunes Autochtones ont un diplôme universitaire, contre à

TSC

Les jeunes abandonnent leurs études principalement en raison de problèmes familiaux et pécuniaires

Dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 1991, les jeunes adultes qui n'avaient pas terminé leurs études postsecondaires devaient préciser les raisons de leur abandon. Les motifs les plus souvent invoqués étaient reliés à des questions familiales ou à des problèmes pécuniaires. Venaient ensuite le manque d'intérêt ou l'aversion pour l'école. Fait intéressant à souligner, les préoccupations des femmes différaient de celles des hommes. Ainsi, alors que les responsabilités familiales figuraient en tête de liste chez les femmes (25 %), les principales raisons citées par les hommes étaient liées à l'argent (18 %).

Il semble toutefois que certains Autochtones réussissent à surmonter ces obstacles avec le temps. Dans l'ensemble, les Autochtones sont plus susceptibles que les autres Canadiens de retourner aux études à un âge plus avancé. Le niveau de scolarité des jeunes adultes autochtones pourrait donc augmenter à mesure qu'ils vieillissent.

peine plus de 1 % des jeunes vivant dans les réserves rurales.

Bien qu'elles soient prononcées, ces différences n'ont rien de surprenant, car les possibilités de faire des études supérieures et de trouver de l'emploi ont tendance à être limitées dans la plupart des réserves rurales. Même si certaines collectivités isolées ont accès à des campus satellites, bon nombre de jeunes doivent malgré tout quitter leur famille, leurs amis, leur collectivité et leur mode de vie et parcourir de

grandes distances pour fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire. Une fois admis dans ces établissements, les jeunes sont souvent confrontés à des milieux et des coutumes qui ne leur sont pas familiers, ce qui contribue à créer un sentiment d'isolement. D'autres ont à composer avec des processus de réflexion et des méthodes d'apprentissage qui diffèrent considérablement de leurs traditions³. Les élèves peuvent aussi se sentir découragés lorsqu'ils constatent qu'il y

a peu ou pas d'autres élèves ou membres du corps professoral sur le campus qui sont Autochtones⁴.

3. Darryl Wilson, « You Must Learn to Use Words Like Bullets », *Winds of Change*, Boulder, Colorado, hiver 1998, p. 24 à 30.

4. Saskatchewan Indian Federated College, *Aboriginal Postsecondary Education: Indigenous Student Perceptions*, Ottawa, 1994, rapport préparé pour la Commission royale sur les peuples autochtones.

TSC Pleins feux sur le Nunavut

Le 1^{er} avril 1999, le Nunavut, le troisième et plus récent territoire du Canada, deviendra une réalité politique et juridique. Les Territoires du Nord-Ouest actuels seront divisés et le Nunavut occupera les deux tiers de la région, à l'est. La création de ce territoire fera naître, pour les Inuits, diverses possibilités d'emploi au sein de la fonction publique. Un des objectifs à long terme est de créer environ 600 nouveaux emplois et d'avoir un gouvernement territorial composé à 85 % d'Inuits (afin que le pourcentage corresponde à la proportion d'Inuits que compte la population du Nunavut). Dès 1999, on espère que les Inuits occuperont environ 50 % des postes de la fonction publique¹.

Ces nouveaux postes requièrent une main-d'œuvre instruite; toutefois, répondre à la demande du marché du travail du Nunavut sera un véritable défi. Non seulement le territoire compte-t-il une population peu nombreuse (24 665 habitants), mais le niveau de scolarité des Inuits y est également inférieur à celui des autres Autochtones. Près de la moitié (46 %) de la population inuite de 15 ans et plus n'avait pas terminé sa 9^e année en 1996, et seulement un peu plus de 1 % possédait un diplôme universitaire.

La situation n'est guère plus reluisante pour les jeunes adultes du Nunavut, dont le niveau de scolarité est nettement inférieur à celui des autres jeunes Autochtones. Environ 34 % des jeunes Inuits de 20 à 29 ans avaient moins qu'une 9^e année, comparativement à 12 % environ des autres jeunes adultes

autochtones. À l'autre extrémité de l'échelle de scolarité, un peu plus de 1 % des jeunes Inuits avaient terminé des études universitaires, contre près de 3 % de l'ensemble des jeunes Autochtones.

La nouvelle structure administrative nécessitera un grand nombre de personnes qualifiées, notamment dans la gestion des ressources humaines, l'administration publique supérieure, la planification du territoire et des ressources et l'informatique. Afin de pouvoir répondre à la demande de personnel qualifié, on a, ces dernières années, mis fortement l'accent sur la formation en cours d'emploi et encouragé les enfants et les jeunes adultes inuits à poursuivre leurs études². En 1996, chez les jeunes Inuits vivant au Nunavut, le diplôme d'études postsecondaires le plus répandu était celui en génie et en sciences appliquées (32 %). La majorité d'entre eux avait étudié dans des domaines comme la plomberie, la soudure et la construction. Le commerce, la gestion et l'administration des affaires venaient au deuxième rang (19 %), suivis de l'enseignement, des loisirs et du counseling (14 %). Enfin, 9 % des jeunes étudiaient en sciences et technologie, un domaine où, compte tenu de l'évolution rapide des technologies, les personnes qualifiées sont très en demande.

1. Brian Laghi, « Inuit find no magic solution on the way », *Globe and Mail*, 4 juillet 1998, p. A6.

2. Ibid.

S'ajoute à ces difficultés le fait que bon nombre de réserves sont situées dans des régions éloignées où les emplois sont rares et où le territoire est peu favorable. Dans ces circonstances, les personnes qui ont un niveau de scolarité élevé peuvent se sentir obligées de quitter leur collectivité pour trouver un emploi.

Résumé

De 1986 à 1996, le niveau de scolarité des jeunes Autochtones de 20 à 29 ans s'est considérablement amélioré. Même si ce niveau demeure inférieur à celui des autres Canadiens, l'écart entre les deux groupes a quelque peu diminué à l'enseignement postsecondaire au cours de la dernière décennie.

L'augmentation du niveau de scolarité est un des facteurs qui peut aider les Autochtones à rivaliser avec les autres chercheurs d'emploi sur un marché du travail qui évolue rapidement. La hausse du niveau de scolarité des Autochtones, combinée à un rétrécissement de l'écart entre Autochtones et non-Autochtones en matière de scolarité, pourrait améliorer les chances des jeunes de trouver un emploi adéquat. Cette situation pourrait également profiter aux générations plus jeunes d'enfants autochtones qui voudront suivre ces modèles⁵. Ces facteurs pourraient, en retour, atténuer certaines disparités socioéconomiques qui continuent d'exister entre les Autochtones et les autres Canadiens. De plus, un groupe mieux instruit de jeunes adultes sera davantage en mesure de contribuer au développement des nouvelles structures et des nouveaux établissements gouvernementaux des peuples autochtones.

5. J. Rick Ponting et Cora Voyageur, *An Hundred Points of Light: Grounds for Optimism in the Situation of First Nations in Canada*, 1998, à paraître.



Heather Tait est analyste à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.



Enquête auprès des peuples autochtones

Invitation à toutes les parties intéressées et aux partenaires potentiels

Les consultations ayant trait à
l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001

sont présentement en cours. Tous vos commentaires sont les bienvenus dans le cadre de l'élaboration de cette enquête à sujets multiples, qui couvrira des questions d'un très grande importance pour tous les peuples autochtones.

Vous pouvez nous faire parvenir vos commentaires par l'entremise du Centre de messages de notre site Internet à <http://eapa2001aps.aboriginalcanada.com>.

Un rapport sommaire sera diffusé à la fin du processus de consultation.

La publication

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES
vous plaît-elle?

Vous en servez-vous pour vos affaires?
Depuis combien de temps la lisez-vous?

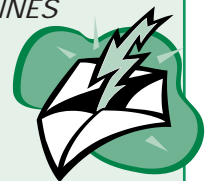
NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.

Prière d'envoyer vos commentaires à la :

Rédactrice en chef
TENDANCES SOCIALES CANADIENNES
7^e étage, immeuble Jean-Talon
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Télécopieur : (613) 951-0387

Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca



Au travail malgré un problème de santé chronique

par Kelly Cranswick

Le travail est un des aspects fondamentaux dans la vie d'une personne. Travailler procure à la personne un sentiment d'identité et un but bien précis, en plus de lui fournir les moyens de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Cependant, pour les Canadiens qui souffrent d'un problème de santé chronique, l'exécution des activités quotidiennes associées au travail peut s'avérer difficile. Selon l'Enquête sociale générale (ESG) de 1996, plus de 3 % des Canadiens d'âge actif souffraient cette année-là d'un problème de santé chronique suffisamment grave pour nécessiter l'apport d'une forme d'aide quelconque pour les activités de tous les jours.

Jusqu'à maintenant, les recherches sur la participation au marché du travail des personnes souffrant de problèmes de santé chroniques ont porté principalement sur les personnes occupées et sur les obstacles qu'elles doivent surmonter au travail. Cependant, seulement 1 personne sur 4 d'âge actif, qui reçoit de l'aide à la maison, se retrouve sur le marché du travail. De ce fait, il importe de savoir si la personne qui souffre d'un problème de santé chronique est confrontée à des obstacles majeurs avant même d'arriver sur le marché du travail. Le présent article s'appuie sur les données de l'ESG de

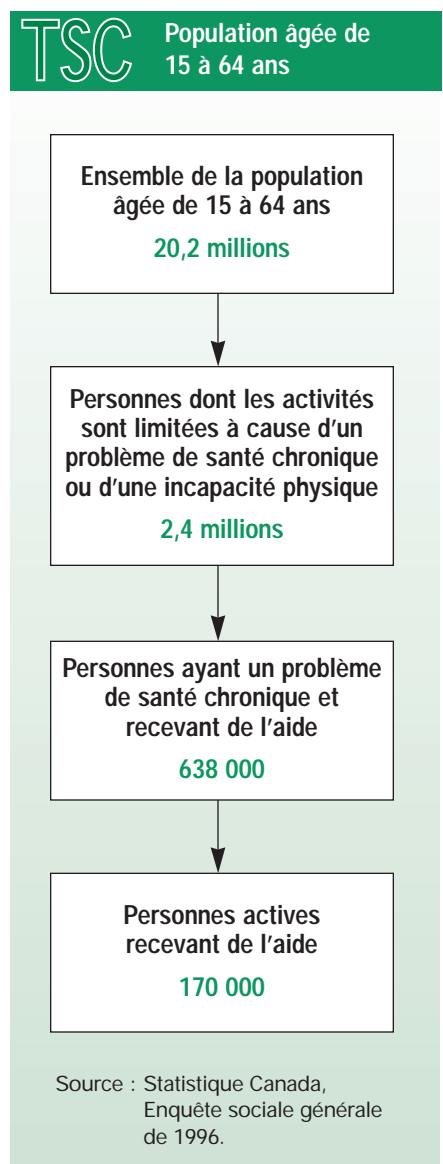
1996 pour mettre en lumière certaines caractéristiques qui déterminent si un Canadien d'âge actif qui reçoit des soins pour des problèmes de santé chroniques participera ou non au marché du travail.

Qui étaient les Canadiens d'âge actif qui ont reçu de l'aide?

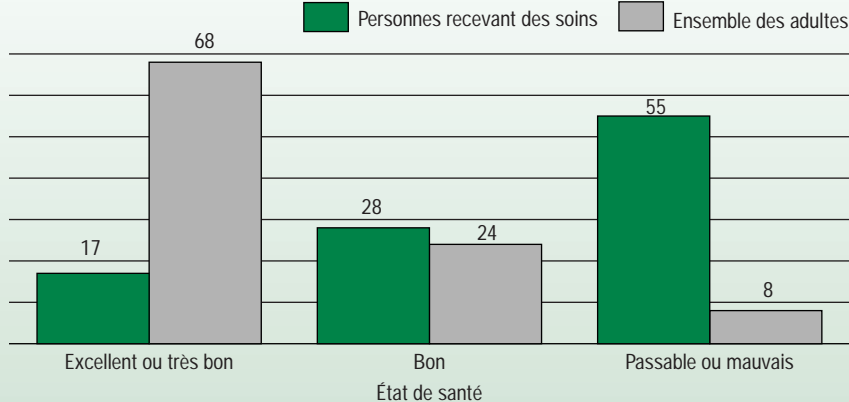
En 1996, près de 638 000 Canadiens âgés de 15 à 64 ans — soit environ 338 000 femmes et 300 000 hommes — ont reçu de l'aide pour un problème de santé chronique. La majorité de ces personnes (60 %) étaient âgées de 45 à 64 ans, le reste étant partagé également entre les adultes plus jeunes de 15 à 34 ans et ceux de 35 à 44 ans.

Invités à décrire leur activité principale au cours des 12 mois précédant l'ESG, la plus forte proportion des personnes d'âge actif recevant des soins (40 %) ont indiqué que leur état ou maladie les avait forcés à l'inactivité; un autre tiers ont attribué leur situation d'inactivité au fait qu'elles étaient à la retraite¹, qu'elles devaient

1. Il est difficile ici de préciser ce que « retraite » signifie vraiment, car il est possible que certaines personnes qui reçoivent des soins aient pris leur retraite à cause de leur état de santé alors que, chez d'autres, le problème ait pu se manifester après la retraite.



% des personnes âgées de 15 à 64 ans



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1996.

s'occuper de la maison ou des enfants, qu'elles étaient aux études ou qu'elles participaient à d'autres activités. Seulement le quart environ (27 %) de ces personnes ont déclaré avoir été actives durant les 12 mois en question, cette dernière catégorie regroupant les personnes occupées, à la recherche d'un emploi ou en congé de maternité ou de paternité.

Compte tenu du fait que ces personnes souffraient d'un problème de santé chronique, il est étonnant de voir que près de 1 personne sur 6 qui ont reçu des soins (17 %) estimait être en très bonne ou en excellente santé, comparativement aux autres personnes de son âge, et que plus du quart des

La présente étude est basée sur les données de l'Enquête sociale générale de 1996 sur l'entraide et le soutien social. Dans le cadre de cette enquête, près de 13 000 Canadiens âgés de 15 ans et plus ont été interviewés parmi ceux vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces. Des données ont été recueillies sur l'aide reçue au cours des 12 mois précédents pour un problème de santé chronique, une incapacité physique ou des difficultés temporaires. Il pouvait s'agir d'une aide informelle, offerte par des membres de la famille ou des amis, ou de services d'aide officiels dispensés par des employés rémunérés ou des organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux.

Le présent article s'appuie également sur les données de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA) de 1991, menée dans le but de créer une base de données nationale sur les incapacités. Plus de 91 000 Canadiens âgés de 15 ans et plus et vivant dans des ménages privés, dans les 10 provinces, ont été interviewés pour l'ESLA, et 26 000 répondants ont été identifiés comme souffrant d'une incapacité. L'interview comportait notamment des questions sur les obstacles à l'emploi auxquels avaient à faire face les personnes ayant une incapacité. Il aurait été utile d'avoir des

données plus à jour que celles recueillies en 1991, mais aucune donnée plus récente n'est disponible.

Personne qui reçoit des soins : Personne qui a reçu, d'une autre personne ou d'un organisme, de l'aide pour les activités de la vie quotidienne à cause d'un problème de santé chronique ou d'une incapacité physique d'une durée (réelle ou prévue) de plus de six mois. Les soins se divisent en quatre catégories de base : les soins personnels, incluant se laver, s'habiller et aller à la toilette; les tâches ménagères, incluant la préparation des repas et le ménage, la lessive et la couture, l'entretien de la maison et les travaux extérieurs; les courses, incluant l'épicerie et l'achat d'autres produits essentiels, le transport, les opérations bancaires et le paiement des factures; ainsi que les soins aux enfants.

Personne active : Personne dont l'activité principale au cours des 12 mois précédant l'ESG a consisté à travailler ou à posséder une entreprise, à être à la recherche d'un emploi ou à être en congé de maternité ou de paternité.

État de santé : Perception que le répondant a de sa santé lorsqu'il la compare à la santé des autres Canadiens du même âge (excellente, très bonne, bonne, passable ou mauvaise).

personnes se disaient en bonne santé. Plus de la moitié ont toutefois qualifié leur état de santé de passable ou mauvais. Fait peu surprenant, les adultes plus jeunes, âgés de moins de 45 ans, avaient tendance à décrire leur état de santé en des termes plus positifs.

La majeure partie des personnes d'âge actif qui ont reçu de l'aide avaient besoin de cette aide pour les tâches ménagères (75 %). Plus de la moitié (54 %) ont obtenu de l'aide pour les courses et plus du quart (28 %) en ont obtenu pour les soins personnels, par exemple pour se laver et s'habiller.

L'examen du lien entre le type de soins reçus et la situation d'activité a permis de mettre en lumière les facteurs qui influent sur la participation au marché du travail. À titre d'exemple, la plupart des personnes qui ont reçu des soins — soit 70 % des personnes actives et 79 % des personnes inactives — ont obtenu de l'aide pour les tâches ménagères. Il faut préciser toutefois que les personnes inactives ont eu besoin d'une aide beaucoup plus grande pour les tâches quotidiennes plus exigeantes. Par ailleurs, les deux tiers (66 %) d'entre elles ont reçu de l'aide pour les courses, comparativement à un peu plus du quart (28 %) pour celles qui ont participé au marché du travail. Enfin, une majorité écrasante de personnes qui ont reçu de l'aide pour les soins personnels étaient inactives.

Quels sont les facteurs qui influent sur la capacité de travailler malgré un problème de santé chronique?

Quelle est la probabilité qu'une personne qui reçoit de l'aide pour un problème de santé chronique fasse malgré tout partie de la population active? Après neutralisation de l'effet des autres facteurs², nous avons constaté que les personnes de moins de 35 ans qui ont reçu des soins étaient quatre fois plus nombreuses, en proportion, à faire partie de la population active que les personnes de 45 à

64 ans. Un niveau de scolarité élevé augmentait également la probabilité de participation; ainsi, les personnes ayant au moins commencé des études postsecondaires étaient proportionnellement plus de deux fois plus nombreuses que les titulaires d'un plus un diplôme d'études secondaires à participer au marché du travail.

C'était toutefois leur perception de leur état de santé qui a constitué le principal prédicteur de l'activité pour les Canadiens d'âge actif qui ont reçu de l'aide à la maison à cause d'un problème de santé chronique. En effet, les personnes qui ont reçu de l'aide mais qui se considéraient néanmoins

en bonne santé étaient plus de deux fois et demie plus nombreuses à travailler ou à être à la recherche d'un emploi que celles qui se disaient en mauvaise santé. Dans le cas des personnes s'estimant en très bonne ou en excellente santé, cette proportion était 31 fois plus élevée que parmi les personnes dont l'état de santé était

2. Les facteurs examinés dans la présente étude sont la perception de l'état de santé, l'âge, la scolarité, le sexe, l'activité du conjoint ou de la conjointe, la présence d'enfants et le lieu de résidence (milieu urbain ou rural).

TSC L'état de santé était le principal déterminant de l'activité pour les personnes d'âge actif qui ont reçu des soins		
Probabilité de faire partie de la population active		
Perception de l'état de santé	Passable ou mauvais	1,0
	Bon	2,6
	Excellent ou très bon	30,8
Âge	45 à 64 ans	1,0
	35 à 44 ans	2,5*
	15 à 34 ans	3,7
Scolarité	Diplôme d'études secondaires ou moins	1,0
	Études postsecondaires partielles ou plus	2,4
Conjoint actif ou conjointe active	Non	1,0
	Oui	2,6
Sexe	Homme	1,0
	Femme	0,9*
Présence d'enfants	Oui	1,0
	Non	2,1*
Lieu de résidence	Urbain	1,0
	Rural	0,5*

Nota : Un risque relatif de 1,0 signifie qu'il y a peu ou pas de différence entre les groupes, alors qu'un ratio supérieur à 1,0 indique que la probabilité d'être actif ou active est plus élevée dans le groupe de comparaison (p. ex. les personnes en bonne santé) que dans le groupe de référence (p. ex. les personnes en mauvaise santé). Enfin, un ratio inférieur à 1,0 signifie que la probabilité est plus faible pour le groupe de comparaison. Le groupe de référence est indiqué en caractères gras.

* Non statistiquement significatif.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1996.

passable ou mauvais, après neutralisation de l'effet des autres facteurs.

Selon certaines recherches, une personne peut se sentir moins contrainte de chercher un emploi si son conjoint ou sa conjointe travaille. Cette hypothèse ne s'appliquait toutefois pas dans le cas des personnes d'âge actif qui ont reçu des soins, lesquelles étaient proportionnellement deux fois et demie plus nombreuses à être actives si leur conjoint ou leur conjointe travaillait.

Par ailleurs, certaines caractéristiques souvent associées à la participation au marché du travail ont eu peu d'incidence sur les personnes qui ont reçu des soins. Dans la population en

général, par exemple, le taux d'activité était plus élevé chez les hommes que chez les femmes, mais cette différence n'existait pas chez les personnes qui ont reçu de l'aide pour des problèmes de santé chroniques. En outre, lorsque

L'état de santé a constitué le principal prédicteur de l'activité pour les Canadiens d'âge actif qui ont reçu de l'aide à la maison.

l'effet des autres facteurs était pris en compte, les personnes qui ont reçu des soins et qui n'avaient pas d'enfants n'étaient pas plus nombreuses à participer au marché du travail que celles qui avaient des enfants.

Enfin, la participation au marché du travail est en général plus faible dans les régions rurales, où les possibilités d'emploi sont moindres. On pourrait s'attendre à ce que cela se confirme tout particulièrement dans le cas des personnes qui souffrent de problèmes de santé chroniques, mais il n'en est rien. En effet, les personnes qui ont reçu des soins dans les régions urbaines n'étaient pas plus nombreuses, en proportion, à faire partie de la population active que celles vivant à la campagne.

Dans quels secteurs d'activité retrouve-t-on les travailleurs qui ont des problèmes de santé?

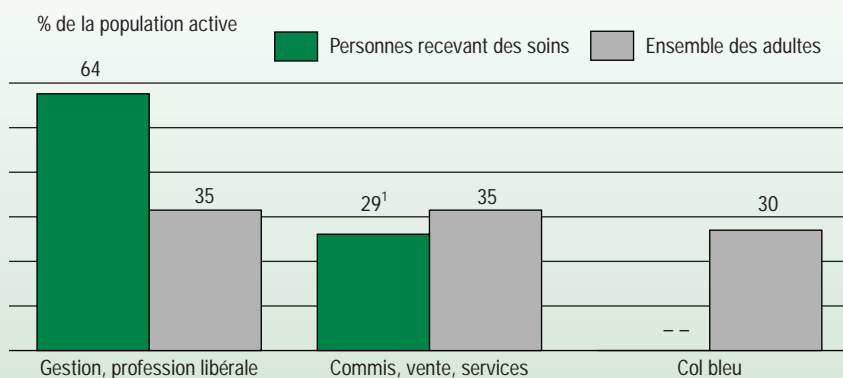
En 1996, plus du quart (27 % ou 170 000) des personnes d'âge actif qui recevaient des soins pour des problèmes de santé chroniques participaient au marché du travail. On pourrait croire que l'état de santé de ces personnes limite leurs possibilités d'emploi ou la durée de leur emploi, mais il n'en est rien. En effet, les personnes qui ont reçu des soins travaillaient à temps plein, en moyenne 38 heures par semaine, comparativement à une moyenne de 42 heures pour la population active en général. De même, on n'a observé aucune différence significative entre le revenu personnel moyen des deux groupes : les travailleurs souffrant de problèmes de santé chroniques estimaient leur revenu personnel à près de 37 000 \$ (celui-ci provenant essentiellement des gains d'emploi ou de travail autonome), comparativement à un peu moins de 36 000 \$ pour la population active en général.

La principale différence entre les travailleurs qui ont reçu des soins pour des problèmes de santé chroniques et la population active en général avait trait aux emplois occupés. En 1996, la majorité des personnes actives recevant de l'aide (64 %) occupaient des emplois de col blanc, ces personnes travaillant par exemple comme

TSC Qui aide les personnes recevant de l'aide pour les activités de la vie quotidienne?

En 1996, les Canadiens en âge de travailler qui recevaient de l'aide à cause d'un problème de santé chronique ont fait appel le plus souvent aux membres de la famille. Cette aide provenait des conjoints et conjointes (27 %), des enfants ou enfants par alliance (24 %), des parents et des frères et sœurs (16 %), ainsi que des autres membres de la famille, des amis et d'« autres personnes » (15 %). Une proportion appréciable des soins (18 %) étaient également dispensés par des sources officielles, par exemple des employés rémunérés et des organismes.

TSC Les personnes qui ont reçu des soins occupaient pour la plupart des emplois de col blanc



-- Nombre infime.

1. Grande variabilité d'échantillonnage.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1996.

architectes, enseignants ou gestionnaires. Cette proportion était près de deux fois supérieure au pourcentage de cols blancs dans la population active en général (35 %). La plupart des autres travailleurs qui recevaient des soins occupaient des postes de commis ou travaillaient dans les secteurs de la vente et des services, et pratiquement aucun n'avait un emploi de col bleu (comparativement à 30 % pour la population active en général).

Le profil d'emploi des travailleurs qui reçoivent des soins peut s'expliquer par les exigences fondamentales qui sont associées à chaque type d'emploi. Les emplois de commis, tout comme ceux dans les secteurs de la vente et des services, peuvent exiger de nombreux déplacements ou de longues heures de travail en position debout; de même, les emplois de col bleu sont parfois exigeants au plan physique. Ces conditions peuvent s'avérer épuisantes pour une personne qui souffre d'un problème de santé chronique; celle-ci peut donc choisir d'éviter ces emplois. Les professions libérales et les postes de gestionnaires,

par contre, offrent des conditions de travail auxquelles les personnes qui souffrent d'un problème de santé chronique peuvent plus facilement s'adapter. Comme ces postes ont également tendance à exiger des niveaux de scolarité plus élevés, le profil d'emploi des personnes qui reçoivent des soins semble indiquer que la scolarité pourrait atténuer les effets d'une mauvaise santé sur l'emploi.

Les travailleurs ayant une incapacité ont-ils obtenu l'aide dont ils avaient besoin?

Lorsqu'une personne qui souffre d'un problème de santé chronique trouve un emploi, il se peut que des modifications particulières doivent être apportées au milieu de travail pour permettre à cette personne de travailler. Bien qu'aucune donnée sur le milieu de travail n'ait été recueillie dans le cadre de l'ESLA, les personnes occupées ayant une incapacité ont été interrogées lors de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA) de 1991 pour savoir si elles avaient besoin d'aide pour travailler.

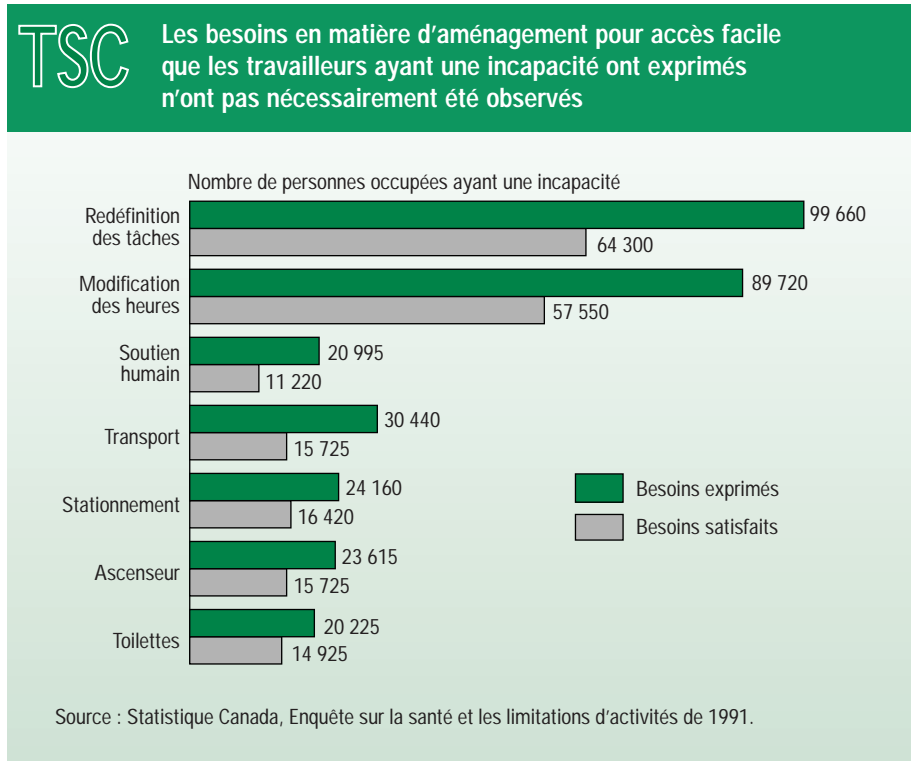
En 1991, près de 100 000 travailleurs canadiens souhaitaient une redéfinition de leurs tâches ou de leurs fonctions, à cause d'un problème de santé ou d'une incapacité. Un nombre presque aussi élevé (90 000) voulaient une modification de leur horaire de travail ou une réduction de leurs heures de travail, alors que 30 000 avaient besoin d'un transport accessible pour se rendre au travail. Enfin, entre 20 000 et 24 000 travailleurs canadiens ayant une incapacité ont dit avoir besoin de support humain (par exemple d'un lecteur, d'un interprète oral ou gestuel ou d'un conseiller au travail), d'une place de stationnement adéquate ou encore d'ascenseurs et de toilettes d'accès facile³.

Comme le fait d'exprimer certains besoins en milieu de travail ne signifie pas pour autant que ces besoins seront satisfaits, les répondants à l'ESLA devaient également indiquer si leur employeur avait répondu à leurs besoins. Près des trois quarts des personnes qui avaient demandé des toilettes d'accès facile les ont obtenues; de plus, les deux tiers environ ont obtenu une aire de stationnement, des ascenseurs, une redéfinition de leurs tâches et une modification des heures de travail. Les services de soutien humain et de transport ont été par contre moins fréquents, n'étant offerts qu'à environ la moitié des travailleurs qui en avaient fait la demande.

Résumé

En 1996, environ 638 000 Canadiens d'âge actif ont obtenu de l'aide pour un problème de santé chronique. Cependant, seulement le quart environ de ces personnes faisait partie de la population active; ces personnes avaient

3. Il est probable que ces catégories se recoupent; à titre d'exemple, une personne qui souhaite une réduction de ses heures de travail peut également avoir besoin de transport pour se rendre au travail.



tendance à être plus jeunes et plus scolarisées que leurs homologues inactives mais, plus important encore, elles étaient en meilleure santé. Même après avoir tenu compte des autres principaux facteurs, les données montrent que la perception de l'état de santé est le plus important prédicteur de la participation au marché du travail chez les personnes de 15 à 64 ans qui reçoivent des soins. Enfin, même s'il existe en milieu de travail des obstacles évidents qui nuisent à l'emploi des personnes souffrant de problèmes de santé chroniques, il existe également des obstacles impossibles à surmonter, même avec des adaptations. L'analyse des données de l'Enquête sociale générale de 1996 laisse croire en effet que, dans bien des cas, les personnes qui souffrent de problèmes de santé chroniques sont tout simplement trop malades pour travailler.



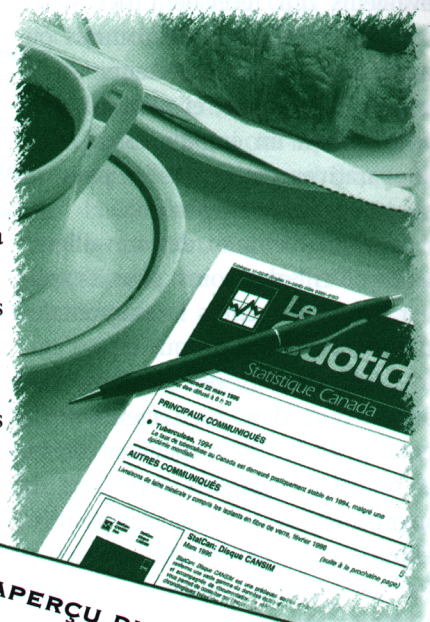
Kelly Cranswick est analyste à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.

POUR PARTIR DU BON PIED : LE QUOTIDIEN DE STATISTIQUE CANADA

Dès 8 h 30, du lundi au vendredi, les utilisateurs d'Internet peuvent consulter les principales données socioéconomiques de la journée en accédant aux **Nouvelles du Quotidien** sur le site Web de Statistique Canada à www.statcan.ca. Le service est gratuit.

Le Quotidien permet un survol rapide des plus récentes données et analyses officielles que diffuse Statistique Canada. Des indicateurs économiques clés tels que les taux d'emploi et les indices des prix à la consommation, auxquels s'ajoute l'éventail des données sur l'activité commerciale, font du **Quotidien** le choix idéal pour les gens d'affaires qui souhaitent être informés des faits saillants de l'économie... dès qu'ils surviennent.

C'est aussi la source par excellence de résumés succincts sur l'état de l'économie et de la société canadienne en général.



VOICI UN APERÇU DU CONTENU :

- ☀ produit intérieur brut
- ☀ caractéristiques du revenu
- ☀ renseignements sur les ménages
- ☀ statistiques sur la population
- ☀ ventes de véhicules automobiles
- ☀ prix du carburant
- ☀ commerce international
- ☀ données sur l'agriculture
- ☀ taux d'emploi
- ☀ indices des prix à la consommation
- ☀ opérations internationales en valeurs mobilières
- ☀ données de recensement
- ☀ données sur les investissements
- ☀ commerce de gros et de détail
- ☀ comptes nationaux et balance des paiements
- ☀ livraisons manufacturières
- ☀ statistiques des voyages
- ☀ construction
- ☀ fabrication ... et plus

**VOYEZ POURQUOI,
PARTOUT AU PAYS,
LES JOURNALISTES LISENT
LE QUOTIDIEN CHAQUE JOUR OUVRABLE**

Depuis longtemps, les médias puisent dans **Le Quotidien** l'information qui alimente un bon nombre de reportages que les Canadiens lisent ou entendent régulièrement. Désormais, vous aussi pouvez y accéder rapidement et en temps utile.

Le Quotidien vous informera de l'heure et de la parution des principaux communiqués de Statistique Canada et de l'arrivée de nos plus récents produits et services. Pour partir du bon pied, ne tardez pas! Visitez notre site Web :

<http://www.statcan.ca>



Les nouveaux immigrants dans la population active

par Jane Badets et Linda Howatson-Leo

Durant la première moitié de la présente décennie, environ 1,4 million de personnes ont immigré au Canada, ce qui représente un des plus importants flux d'immigration depuis les années 40. Près de la moitié de ces nouveaux arrivants (46 %) avaient de 25 à 44 ans et se situaient donc dans la tranche d'âge d'activité maximale. Par conséquent, les nouveaux immigrants forment une proportion croissante des nouveaux venus sur le marché du travail.

La facilité avec laquelle ces nouveaux venus s'intègrent à la société canadienne dépend, dans une grande mesure, de leur capacité de se trouver un emploi. Quelle est la situation des nouveaux immigrants en matière d'emploi (ou de chômage) et quant aux types d'emplois qu'ils occupent? Leur expérience diffère-t-elle de celle des autres personnes, y compris des groupes d'immigrants établis depuis plus longtemps au Canada et des personnes nées au Canada? À partir des données des recensements de la population, nous examinons dans le présent article l'expérience du marché du travail des nouveaux immigrants âgés de 25 à 44 ans durant la période de 1986 à 1996¹.

La plupart des nouveaux immigrants parlent l'anglais ou le français et sont très scolarisés

Le fait de connaître la langue du pays aide à comprendre la culture de ce pays et favorise la participation aux activités de

1. Sauf indication contraire, toutes les populations dont il est question dans le présent article sont âgées de 25 à 44 ans.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Nouvel immigrant : Personne qui a immigré au Canada, cinq ans ou moins avant la date du recensement. Dans le cas par exemple du Recensement de 1996, un nouvel immigrant fait référence à une personne qui a immigré entre 1991 et les quatre premiers mois de 1996.

Jeune Canadien : Personne âgée de 15 à 24 ans qui n'était pas aux études (non-étudiant) au moment du recensement, à moins d'indication contraire.

Taux d'emploi : Le pourcentage de personnes occupées durant la semaine précédant le jour du recensement, dans un groupe donné de la population (par exemple les femmes, les immigrants, la population des 25 à 44 ans). Également désigné comme le ratio emploi-population.

Taux de chômage : Pourcentage de personnes sans emploi par rapport à l'ensemble de la population active (laquelle se compose des personnes occupées et en chômage). Les personnes en chômage sont celles qui, durant la semaine précédant le jour du recensement, étaient prêtes à travailler mais n'avaient aucun emploi rémunéré, avaient été activement à la recherche d'un emploi durant les quatre semaines précédentes, avaient été mises à pied de façon temporaire ou devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins.

Emploi à temps plein ou à temps partiel : Nombre total d'heures de travail par semaine durant l'année de référence du recensement (année précédant le recensement). Un emploi à temps plein est considéré comme un emploi de 30 heures et plus par semaine; un emploi à temps partiel désigne un emploi de moins de 30 heures par semaine.

Travailleur à temps plein toute l'année : Personne qui déclare avoir travaillé de 49 à 52 semaines durant l'année de référence du recensement (1995), principalement à temps plein.

Travailleur à temps partiel ou personne travaillant une partie de l'année : Personne qui déclare avoir travaillé moins de 49 semaines durant l'année de référence du recensement (1995) ou qui a travaillé principalement à temps partiel.

Profession : Type d'emploi que la personne a occupé durant la semaine précédant le recensement. Si la personne n'était pas occupée durant la semaine précédant le jour du recensement, l'information fait référence à l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier de l'année précédente. L'information sur la profession recueillie lors du Recensement de 1996 a été classée conformément à la Classification type des professions (CTP) de 1991.

tous les jours. La participation au marché du travail tend également à être plus facile lorsque la personne parle et comprend la langue, en particulier pour exercer une profession libérale où la communication est essentielle. Parmi les immigrants qui ne parlaient ni l'anglais ni le français, le taux d'emploi était plus élevé chez les personnes qui avaient un faible niveau de scolarité que chez les immigrants qui avaient un niveau de scolarité élevé. Cependant, scolarisés ou non, les nouveaux immigrants qui parlaient l'anglais ou le français, durant les années 80 et 90, ont été proportionnellement plus nombreux à être occupés que ceux qui ne parlaient aucune des deux langues officielles.

Les nouveaux venus au Canada semblent posséder de bonnes connaissances linguistiques. Durant les années 80 et 90, la grande majorité des nouveaux immigrants a indiqué pouvoir soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du pays². En 1996, par exemple, 94 % des hommes et 91 % des femmes ont déclaré parler l'anglais ou le français. Les chiffres pour 1986 sont tout aussi élevés, s'établissant respectivement à 93 % et à 89 %. Il ne faut pas oublier, toutefois, que le fait de converser sur une base informelle ne signifie pas pour autant que la personne puisse travailler dans cette langue.

De façon générale, le niveau de scolarité est une autre importante variable prédictive de la performance sur le marché du travail. Les nouveaux immigrants qui sont arrivés au pays durant les années 80 et 90 avaient, en moyenne, un niveau de scolarité plus élevé que les personnes nées au Canada du même groupe d'âge (25 à 44 ans). En 1996, par exemple, la proportion d'hommes titulaires d'un diplôme universitaire était deux fois plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les hommes nés au Canada, les proportions étant de 36 % contre 18 %. Les femmes immigrantes

étaient elles aussi proportionnellement plus nombreuses que les Canadiennes de naissance à avoir terminé des études universitaires, les proportions étant de 31 % contre 20 %. Un profil similaire, quoique moins prononcé, a aussi été observé à l'autre extrémité de la scolarité, la proportion d'hommes sans diplôme d'études secondaires étant de 18 % chez les nouveaux immigrants et de 23 % chez les hommes de 25 à 44 ans nés au Canada. Chez les femmes, par contre, la proportion de celles n'ayant pas terminé leurs études secondaires a été identique dans les deux groupes (19 %).

Les nouveaux immigrants étaient proportionnellement moins nombreux à être occupés en 1996

Malgré leurs aptitudes linguistiques et leurs grandes compétences, les nouveaux immigrants sont dans l'ensemble proportionnellement moins nombreux à être occupés que les personnes nées au Canada. Ces résultats n'ont rien d'étonnant à court terme, étant donné qu'il faut du temps pour s'installer, nouer des relations et faire des demandes d'emploi dans un nouvel environnement. Cependant, par comparaison à 1986, la situation de l'emploi des nouveaux immigrants semble plus précaire, et ce, tant de façon absolue que par comparaison aux Canadiens de naissance; les immigrants ont eu beaucoup plus de difficulté à trouver un emploi en 1996 que ne l'avaient eu leurs prédécesseurs durant les années 80.

2. Lors du recensement, la personne devait indiquer si elle connaissait suffisamment bien une des deux langues officielles pour soutenir une conversation dans l'une ou l'autre langue. L'information recueillie est donc basée sur l'évaluation faite par le répondant lui-même; or, bon nombre peuvent surévaluer (ou au contraire sous-évaluer) leurs capacités réelles dans l'une ou les deux langues.

Études terminées	% occupés parmi les 25 à 44 ans			
	Hommes		Femmes	
	Nés au Canada	Nouveaux immigrants	Nées au Canada	Nouvelles immigrantes
Total	84	71	73	51
Études secondaires partielles	71	65	52	38
Études secondaires	85	69	71	44
Études non universitaires	88	74	79	58
Études postsecondaires partielles	83	67	72	47
Études universitaires	92	73	86	58

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

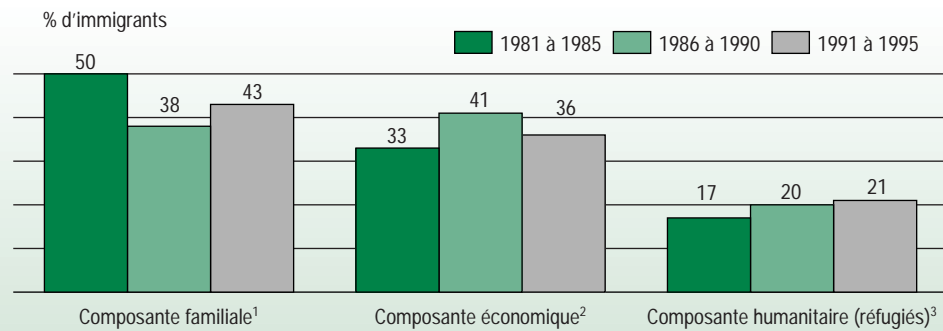
L'immigration au Canada au cours des deux dernières décennies a été ponctuée de plusieurs changements, que l'on pense par exemple aux changements dans les pays d'origine des immigrants, aux critères de sélection des immigrants et à l'arrivée massive d'immigrants durant les années 90 (plus de 200 000 par année). Le nombre et le choix des immigrants qui entrent au Canada sont déterminés en grande partie par les politiques gouvernementales qui régissent les admissions. Depuis la fin des années 70, la politique du Canada en matière d'immigration est guidée par trois objectifs principaux, à savoir : la réunification des familles; le respect des obligations juridiques internationales du Canada et de ses traditions de compassion et d'humanité à l'égard des réfugiés ainsi que la promotion d'une économie solide et viable dans toutes les régions du Canada¹.

Ces objectifs se reflètent dans les trois catégories dans lesquelles sont classées les personnes

admises chaque année comme résidents permanents : la composante familiale, la composante humanitaire (les réfugiés) et la composante à caractère économique (la main-d'œuvre qualifiée, les gens d'affaires avec leur conjoint et les personnes à charge). Seuls les travailleurs qualifiés et les gens d'affaires immigrants (incluant les investisseurs, les entrepreneurs et les travailleurs autonomes) sont choisis en fonction de leurs compétences professionnelles. Depuis 1967, les travailleurs qualifiés sont évalués selon un système de points d'appréciation, en fonction de leur âge, de leur niveau de scolarité, de leur formation et de leurs compétences professionnelles, de la demande qui existe au Canada pour le métier qu'ils exercent, de l'existence d'un emploi réservé et de la connaissance d'une des deux langues officielles du Canada.

De 1981 à 1985, la plus forte proportion (50 %) des immigrants admis l'a été pour des raisons de réunification familiale, cette proportion étant par ailleurs bien supérieure au pourcentage d'immigrants de la composante à caractère économique (33 %). Ce profil a toutefois changé durant les cinq années qui ont suivi

(1986 à 1990), les immigrants de la composante économique représentant alors la plus forte proportion des immigrants (41 %) et dépassant la proportion d'immigrants admis pour des raisons familiales (38 %). Au début des années 90, un revirement de la tendance a à nouveau eu lieu, la proportion des immigrants admis pour réunification familiale dépassant encore une fois la proportion des immigrants de la composante économique, comme



Nota : Le total n'inclut pas les aides familiaux résidents (demandeur principal, conjoint ou personnes à charge), les personnes visées par une ordonnance de renvoi différée, les retraités ou la catégorie non spécifiée, lesquels représentent environ 10 % de l'ensemble des immigrants durant cette période.

1. Inclut les membres de la famille immédiate, les parents et les grands-parents.

2. Inclut les travailleurs qualifiés (demandeur principal, conjoint et personnes à charge), les gens d'affaires (demandeur principal, conjoint et personnes à charge) ainsi que les candidats d'une province ou d'un territoire.

3. Inclut les réfugiés pris en charge par le gouvernement, les réfugiés parrainés par des organismes du secteur privé, les réfugiés reçus au Canada et leurs personnes à charge vivant à l'étranger.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement.

c'était le cas au début des années 80. Par contre, la proportion d'immigrants admis au Canada comme réfugiés n'a pas subi ces fluctuations, qui ont été observées dans les deux autres catégories; elle est demeurée relativement constante tout au long des années 80 et 90, variant entre 17 % et 21 % de l'immigration totale.

Un certain nombre de facteurs influent sur le degré d'intégration au marché du travail des nouveaux arrivants au Canada, ainsi que sur la rapidité et la facilité de cette intégration. Nous examinons dans le présent article deux de ces facteurs, soit le niveau de scolarité et la connaissance des langues officielles du Canada. Au nombre des autres facteurs susceptibles d'influer sur la participation au marché du travail, mentionnons le choix des immigrants, leurs compétences et leurs caractéristiques à leur arrivée, leur pays d'origine ou leur appartenance à une minorité visible ainsi que leurs intentions et leurs attentes en immigrant au Canada.

1. Citoyenneté et Immigration Canada, *Rapport annuel au Parlement*, Ottawa, octobre 1994, p. 11.

Même si cela a été le cas également pour bon nombre de personnes nées au Canada, on constate que les perspectives d'emploi pour les immigrants se sont détériorées de façon encore plus significative.

À titre d'exemple, alors que le taux d'emploi parmi les hommes de 25 à 44 ans venant d'immigrer était de 81 % en 1986, il n'était plus que de 71 % en 1996, ce qui témoigne d'une réduction substantielle de la probabilité de trouver un emploi. Aussi, même si le taux d'emploi durant cette période a également diminué pour les hommes nés au Canada, la baisse a été beaucoup moindre, le taux passant de 87 % à 84 %. Durant les années 90, la situation d'activité des immigrants de sexe masculin s'est nettement détériorée par rapport à celle qu'avait connue leurs homologues des années 80. De plus, en 1996, lorsqu'il s'agissait de trouver un emploi, l'écart qui séparait les hommes nés au Canada des nouveaux immigrants était supérieur à celui observé durant la décennie précédente.

La situation des immigrantes est encore pire. Leur taux d'emploi, déjà faible en 1986 (58 %), a continué de fléchir pour s'établir à 51 % en 1996. Parallèlement, le taux d'emploi des femmes nées au Canada a continué sa progression, passant de 65 % en 1986 à 73 % en 1996, dans la foulée des nouvelles aspirations professionnelles des femmes, de leur niveau de scolarité plus élevé et de la nécessité d'avoir deux revenus dans la famille. Les nouvelles immigrantes des

années 90 étaient les grandes perdantes en ce qui a trait au marché du travail : leur taux d'emploi a diminué par rapport au taux de leurs homologues des années 80, l'écart entre elles et les femmes nées au Canada n'a cessé de croître au fil des ans et elles accusaient également beaucoup de retard par rapport à leurs homologues masculins.

Il est difficile de déterminer la cause précise de cette plus grande difficulté des immigrants de trouver un emploi durant les années 90, compte tenu notamment du fait que ces nouveaux arrivants étaient plus scolarisés et avaient de meilleures connaissances linguistiques que leurs prédécesseurs arrivés durant les années 80. Peut-être cette situation est-elle attribuable en partie à la difficulté de l'économie d'absorber de nouveaux arrivants. Cependant, il est probable qu'une foule d'autres facteurs entrent également en jeu, par exemple le domaine de compétences des immigrants, leurs antécédents culturels et leurs caractéristiques personnelles.

La scolarité ne profite pas aux nouveaux immigrants

Pour les personnes nées au Canada, la scolarité est, la plupart du temps, la clé de l'emploi. La situation est toutefois bien différente pour les nouveaux immigrants³. En effet, même si les chances de trouver un emploi augmentent quelque peu chez les plus scolarisés, leur taux d'emploi continue d'accuser beaucoup de retard par rapport aux personnes nées au Canada. Chez les hommes n'ayant pas terminé leurs études

TSC

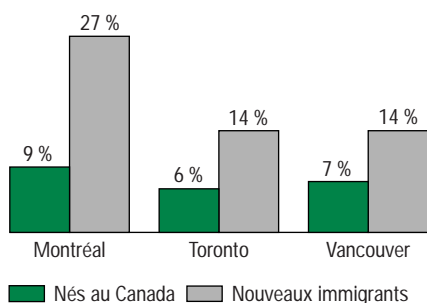
Les nouveaux immigrants sont beaucoup plus susceptibles de travailler dans le secteur de la vente et des services

	Hommes		Femmes	
	Nés au Canada	Nouveaux immigrants	Nées au Canada	Nouvelles immigrantes
Ensemble des professions	%		%	
Gestion	11	9	7	5
Commerce, finance et administration	10	10	33	21
Sciences naturelles et appliquées et emplois connexes	9	12	2	4
Santé	2	2	10	6
Sciences sociales, enseignement, fonction publique et religion	5	5	10	5
Arts, culture, loisirs et sports	2	2	3	3
Vente et services	17	24	27	38
Métiers, transports, opérateurs d'équipement et emplois connexes	27	18	2	2
Secteur primaire	6	2	2	1
Secteurs de la transformation, de la fabrication et des services publics	10	17	4	15

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

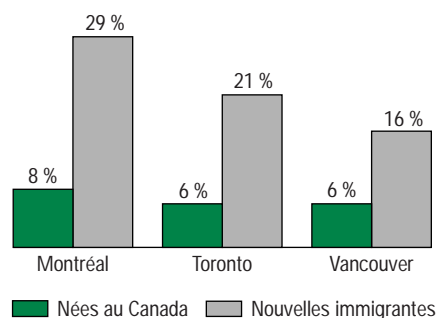
Pour diverses raisons — qui ont trait notamment à l'offre d'emplois, à la proximité d'autres personnes de même origine et à l'accès à l'enseignement pour les immigrants ou pour leurs enfants — la plupart des nouveaux immigrants au Canada s'établissent dans les trois plus grandes villes du pays. C'est Toronto qui obtient la part du lion, avec 42 %, suivi de Vancouver (18 %) et de Montréal (13 %). Ces flux ont un effet considérable sur la population d'âge actif; en 1996, les nouveaux immigrants représentaient 14 % de la population de Toronto âgée de 25 à 44 ans, environ 13 % de celle de Vancouver et 6 % de celle de Montréal. C'est dans ces villes que la majorité des immigrants travaille ou est à la recherche d'un emploi. Le chômage des immigrants est donc essentiellement un phénomène urbain, qui touche tout particulièrement les trois principales villes du Canada.

Taux de chômage des hommes âgés de 25 à 44 ans...

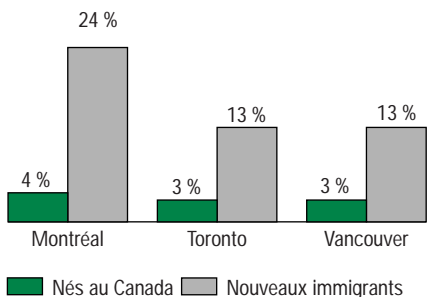


- C'est à Montréal que le taux de chômage des nouveaux immigrants — tant hommes que femmes — est le plus élevé.
- À Toronto et à Vancouver, les nouveaux immigrants de sexe masculin sont proportionnellement environ deux fois plus nombreux que leurs homologues nés au Canada à être en chômage.
- Le taux de chômage des immigrants est supérieur à celui de leurs homologues masculins et des femmes nées au Canada.

Taux de chômage des femmes âgées de 25 à 44 ans...

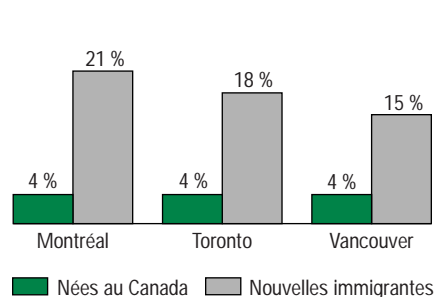


... diplômés universitaires

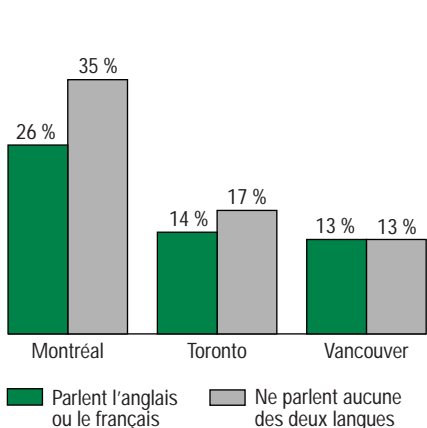


- Contrairement à ce que l'on observe dans la population née au Canada, le taux de chômage ne diminue pas de façon significative chez les nouveaux immigrants plus scolarisés.
- C'est à Montréal que l'on observe la plus forte proportion de chômeurs parmi les nouveaux immigrants titulaires d'un diplôme universitaire — tant hommes que femmes.
- À Toronto et à Vancouver, le taux de chômage chez les immigrants ayant un diplôme universitaire est plus de quatre fois plus élevé que chez les hommes nés au Canada.

... diplômées universitaires

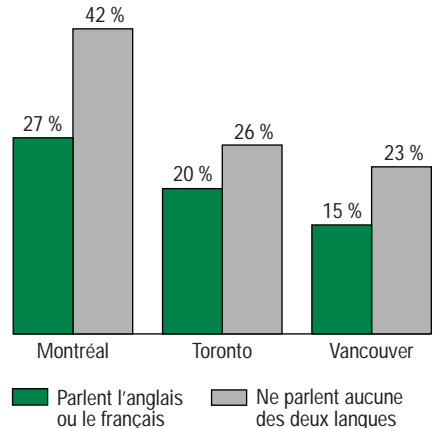


... nouveaux immigrants



- Dans les trois RMR, la connaissance d'une langue officielle influe davantage sur le taux de chômage des femmes que des hommes.
- À Vancouver, la connaissance d'une langue officielle n'a aucune incidence sur le taux de chômage des hommes immigrants.

... nouvelles immigrantes



Nota : Voir la note 3, page 25, au sujet de la normalisation des taux de chômage.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

secondaires, par exemple, quelque 71 % des hommes nés au Canada et 65 % des nouveaux immigrants étaient occupés en 1996. À l'enseignement universitaire, par contre, ces proportions étaient respectivement de 92 % contre seulement

73 % pour les nouveaux immigrants, et la différence est encore plus marquée chez les femmes. Le taux d'emploi chez les Canadiennes de naissance variait en effet de 52 % pour celles sans diplôme d'études secondaires à 86 % pour les diplômées

TSC Jeunes et immigrants : les nouveaux venus font face à un marché difficile

Les difficultés auxquelles font face les nouveaux immigrants ressemblent, dans une certaine mesure, à celles qu'éprouvent les jeunes Canadiens. Même s'il existe des différences indéniables entre les deux groupes — que ce soit par rapport à la scolarité¹, à l'âge, aux compétences, au réseau social ou aux responsabilités familiales — les jeunes et les nouveaux immigrants ont en commun d'importantes caractéristiques. En tant que nouveaux venus désireux de se tailler une place sur un marché du travail concurrentiel et, dans certains régions, limité, ces deux groupes sont désavantagés : ils ne possèdent pas d'expérience de travail (ou, dans le cas des immigrants, d'expérience de travail au Canada), ils n'ont généralement pas de réseau de contacts bien établi et ils éprouvent souvent des difficultés financières.

De fait, même lorsqu'ils réussissent à trouver un emploi, les jeunes et les immigrants sont proportionnellement plus nombreux que le reste de la population à travailler à temps partiel ou durant une partie de l'année seulement, ainsi qu'à occuper des emplois de débutants. En 1995, la majorité des personnes occupées dans les deux groupes — soit 68 % des jeunes et 58 % des nouveaux immigrants âgés de 25 à 44 ans — travaillaient à temps partiel ou seulement une partie de l'année, comparativement à 42 % des Canadiens du même groupe d'âge. Même si le travail à temps partiel n'est pas un phénomène nouveau, ni pour les jeunes ni pour les immigrants (bon nombre d'entre eux se trouvaient également dans cette situation durant les années 80), la fréquence de ce type de travail a augmenté depuis 1990. La restructuration industrielle, l'évolution rapide de la technologie et le grand nombre de personnes actives parmi la génération du baby-boom ont tous contribué à accroître la difficulté de trouver un emploi à temps plein pour les nouveaux venus sur le marché du travail.

Les jeunes et les nouveaux immigrants sont proportionnellement plus nombreux à travailler dans le secteur de la vente ou des services. Ainsi, parmi les actifs, 31 % des nouveaux immigrants et 43 % des jeunes Canadiens travaillaient dans l'un de ces

secteurs, comparativement à 22 % des personnes âgées de 25 à 44 ans nées au Canada.

Cependant, le parallèle entre les deux groupes ne se limite pas au mode de travail ou au type d'emploi. Les proportions de jeunes et de nouveaux immigrants incapables de trouver un emploi étaient en effet remarquablement similaires. De fait, le taux de chômage global parmi les nouveaux immigrants était presque identique à celui des jeunes en 1996, ces taux s'établissant respectivement à 17 % et 18 %². En outre, tout comme les immigrants, les jeunes avaient plus de difficulté à trouver un emploi à Montréal, même si leur taux de chômage (18 %) était bien inférieur à celui des nouveaux immigrants (27 %). À Toronto et à Vancouver, par contre, des taux de chômage similaires ont été enregistrés dans les deux groupes.

Cette convergence des profils de chômage des jeunes Canadiens et des nouveaux immigrants, qui a été observée en 1996, diffère considérablement de la situation qui existait durant les années 80. En 1986, par exemple, le taux de chômage était relativement faible parmi les nouveaux immigrants (12 %), mais il était beaucoup plus élevé chez les jeunes (17 %). Alors qu'il était déjà difficile pour les jeunes de l'époque de trouver un emploi, la situation était plus facile pour les immigrants.

1. Les immigrants âgés de 25 à 44 ans sont plus scolarisés que les jeunes Canadiens. Les hommes immigrants sont proportionnellement sept fois plus nombreux que les jeunes Canadiens à posséder un diplôme universitaire. Les immigrantes, pour leur part, sont à peu près quatre fois plus nombreuses que les jeunes Canadiennes à posséder un tel diplôme. Cependant, l'écart au niveau de la scolarité diminue lorsque les comparaisons portent uniquement sur les grandes régions urbaines, là où s'établissent la plupart des immigrants.
2. Comme l'information sur la fréquentation scolaire n'était pas disponible lors du Recensement de 1986, les taux de chômage des jeunes Canadiens (en 1986 et en 1996) font référence à la population âgée de 15 à 24 ans, sans égard à la fréquentation scolaire.

universitaires, alors qu'il n'était que de 58 % pour les nouvelles immigrantes titulaires d'un diplôme universitaire.

Près de 1 immigrant sur 3 travaille dans le secteur de la vente et des services

Les nouveaux arrivants à la recherche d'un emploi sont souvent prêts à faire des sacrifices, en espérant que ceux-ci seront de courte durée. Désireux de s'établir dans un nouveau pays, certains acceptent parfois d'occuper au départ un emploi inférieur à leurs compétences ou à leurs attentes. D'autres réussissent à trouver un emploi dans leur domaine de compétences.

En 1996, les nouveaux immigrants travaillaient principalement dans les secteurs de la vente et des services. Ces emplois, qui souvent exigent peu ou pas d'expérience et relativement peu de compétences, ont tendance à être assortis de conditions moins rigoureuses que celles associées à d'autres emplois. De plus, l'économie actuelle étant de plus en plus axée sur les services, les emplois dans les secteurs de la vente et des services tendent à être nombreux. Aussi, n'est-il pas surprenant de constater qu'environ 31 % des nouveaux immigrants occupés (38 % des femmes et 24 % des hommes) occupaient ce type d'emploi, comparativement à 23 % des personnes de 25 à 44 ans nées au Canada. De plus, même si certains immigrants travaillant dans ces secteurs n'avaient pas un niveau de scolarité très élevé (le tiers des nouveaux immigrants n'ayant pas terminé leurs études secondaires travaillent dans les secteurs de la vente et des services), d'autres semblaient être nettement surqualifiés. À titre d'exemple, près du quart des nouveaux immigrants titulaires d'un diplôme universitaire travaillaient dans les secteurs de la vente et des services, ce qui représente une proportion environ deux fois supérieure à celle observée chez leurs homologues nés au Canada. Il est possible que figurent dans cette catégorie certains immigrants scolarisés, dont la formation n'est pas reconnue au Canada.

Cependant, une proportion substantielle de nouveaux immigrants, en particulier des hommes, exerçaient une profession de haute spécialisation. Ainsi, près du quart des immigrants titulaires d'un diplôme universitaire avaient un emploi en sciences naturelles ou appliquées, par exemple comme ingénieur informatique, chimiste ou ingénieur aérospatial. Par comparaison, 17 % des hommes nés au Canada ayant un diplôme universitaire occupaient ce type d'emploi.

Résumé

Le marché du travail a beaucoup évolué durant les années 90. La modification en profondeur de la composition de la population active, la restructuration industrielle, l'évolution rapide de la technologie et la récession prolongée ont

toutes eu pour effet de modifier les perspectives d'emploi. Nouveaux venus sur ce marché du travail, les immigrants arrivés au Canada durant les années 90 ont eu de la difficulté à trouver un emploi. Ces difficultés initiales sont souvent liées au fait que les nouveaux arrivants ont tendance à traverser une période d'adaptation temporaire pendant qu'ils s'établissent dans un nouveau pays. Comme ils n'ont pas l'expérience du marché du travail canadien, qu'ils n'ont pas eu la chance de créer un bon réseau de contacts et qu'ils sont confrontés à un marché du travail précaire, les immigrants des années 90 sont dans une situation plus difficile que leurs homologues nés au Canada.

Cependant, si l'on se fie à l'expérience des immigrants qui les ont précédés, on peut s'attendre à ce que les immigrants des années 90 réussissent avec le temps à trouver du travail et à participer pleinement à l'économie canadienne. De fait, en l'espace d'une décennie, le taux de chômage des immigrants arrivés au début des années 80 a diminué au point où il correspondait, chez les hommes, au taux de la population née au Canada. La situation des femmes s'est elle aussi améliorée, quoique dans une moindre mesure. Il est vrai que les immigrants des années 90 sont arrivés à une période économiquement difficile et que d'autres facteurs qui ne sont pas examinés ici — par exemple les antécédents culturels, les attentes, les aspirations ainsi que le type de compétences — ont également une incidence sur la facilité de trouver un emploi. Il semble néanmoins raisonnable de présumer qu'encre une fois les perspectives d'emploi pour les nouveaux arrivants au Canada s'amélioreront avec le temps.

3. Les taux d'emploi et de chômage des nouveaux immigrants ont été corrigés pour tenir compte des différences entre les profils d'éducation des immigrants et de la population née au Canada. Ces ajustements (connus sous le nom de normalisation) neutralisent les effets de toute différence due à la scolarité, lorsqu'on compare deux populations. Les taux de chômage ont également été normalisés en fonction de l'âge, pour tenir compte du fait qu'une plus grande proportion de nouveaux immigrants appartiennent au groupe plus jeune des 25 à 34 ans.



Jane Badets est analyste principale et **Linda Howatson-Leo** est analyste à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.



Les jeunes hommes sont plus susceptibles de se livrer

à plus d'un comportement potentiellement nuisible

Selon l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1994-1995, la majorité des adolescents et des jeunes adultes (15 à 24 ans) s'était livrée à au moins 1 des 4 activités potentiellement nuisibles citées (abus d'alcool, tabagisme, relations sexuelles sans condom ou relations sexuelles avec plusieurs partenaires) au cours de l'année précédente, les hommes de 20 à 24 ans étant les plus à risque. Plus de 1 homme sur 5 (22 %) appartenant à ce groupe d'âge déclarait avoir eu au moins 3 de ces 4 comportements à risque, comparativement à 17 % des femmes. Cependant, 19 % des hommes et 31 % des femmes de 20 à 24 ans déclaraient n'avoir eu aucun de ces comportements.

Rapports sur la santé, vol. 1, n° 2, automne 1998, Statistique Canada, produits n°s 82-003-XPB et 82-003-XIF (Internet) au catalogue.



Accroissement de la population dans les régions rurales et

les petites villes durant les années 90

De 1991 à 1996, la population des régions rurales et des petites villes du Canada a augmenté de 4 % (si l'on ne tient pas compte de la reclassification de certaines régions rurales et petites villes en plus grands centres urbains). Cependant, cette croissance n'a pas été uniforme dans l'ensemble du pays. La population dans ces régions a ainsi diminué de 5 % à Terre-Neuve, alors qu'elle a fait un bond de 13 % en Colombie-Britannique durant cette période. De 1976 à 1996, la population des régions rurales et des petites villes du Canada a diminué de 19 % sous l'effet de la reclassification de certaines de ces régions en plus grands centres urbains. En 1996, la

proportion de la population du Canada vivant dans les régions rurales et les petites villes était de 22 %, alors qu'elle atteignait 34 % en 1976.

Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada, vol. 1, n° 1, Statistique Canada, produit n° 21-006-XIF (Internet) au catalogue.



Diminution du taux d'homicides

En 1997, le taux national d'homicides a diminué de 9 % pour s'établir à 1,92 pour 100 000 personnes, ce qui constitue le plus faible taux depuis 1969. De façon générale, le taux d'homicides est en baisse depuis le milieu des années 70, après avoir fortement augmenté à la fin des années 60 et au début des années 70. En 1997, il y a eu 581 homicides au Canada, soit 54 de moins qu'en 1996. Lorsqu'on le compare aux taux enregistrés dans d'autres pays industrialisés, le taux d'homicides au Canada en 1997 correspondait à moins du tiers du taux enregistré aux États-Unis (6,70), mais il était toutefois supérieur aux taux de la plupart des pays européens, notamment celui de l'Angleterre et du Pays de Galles (1,00) et de la France (1,66).

Juristat : « L'homicide au Canada », vol. 18, n° 12, 1998, Statistique Canada, produits n°s 85-002-XPB et 85-002-XIF (Internet) au catalogue.



Le revenu des familles à deux soutiens

atteint un sommet en 1996

La récession du début des années 90 n'aura eu qu'une incidence temporaire sur le revenu des familles à deux soutiens. En 1996, le revenu moyen des familles à deux partenaires et à deux revenus a atteint l'ancien record établi en 1989, soit 71 100 \$. En revanche, le revenu moyen des familles à deux partenaires mais à un seul soutien est demeuré de

7 % inférieur à celui de 1989, s'établissant à 52 500 \$ en 1996.

Caractéristiques des familles comptant deux soutiens, 1996, Statistique Canada, produit n° 13-215-XIB (Internet) au catalogue.



Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes – Cycle 2

En 1994-1995, une étude exhaustive sur les enfants de moins de 12 ans a été entreprise dans le cadre de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ). Le deuxième cycle de l'enquête, réalisé en 1996-1997, révèle que la grande majorité de ces enfants grandit en santé, est bien adaptée et progresse bien à l'école. Cependant, une proportion significative d'enfants vivent dans une situation familiale difficile et sont exposés à d'autres conditions défavorables qui menacent leur développement. De 1994 à 1996, l'éclatement et la formation des familles sont les deux phénomènes qui ont le plus influé sur les changements vécus par les familles de ces enfants sur le plan du revenu (passage d'une situation de faible revenu à une autre de revenu plus élevé). Ainsi, les enfants qui ont vécu l'éclatement de leur famille entre 1994 et 1996 ont été proportionnellement quatre fois plus nombreux que les enfants des autres familles à être classés dans le quartile inférieur de revenu — les proportions étant respectivement de 26 % contre 6 %. L'inverse est également vrai. Les enfants dont les parents étaient célibataires en 1994 mais vivaient avec un partenaire en 1996 ont été plus de quatre fois plus nombreux que les autres enfants à quitter le quartile inférieur de revenu (30 % contre 7 %).

Pour obtenir plus de renseignements sur l'Enquête nationale sur les enfants et les jeunes, communiquez avec Sylvie Michaud au (613) 951-9482 ou avec Yvan Clermont au (613) 951-3326.



Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens

Environ 85 % des adultes ont participé à une ou à plusieurs activités liées à la nature, celles-ci allant du simple pique-nique à la plage à la pêche et à la chasse, en passant par le camping, le canotage et les promenades dans la nature. Les gens ont consacré environ 11 milliards de dollars à ces activités, pour une moyenne de 550 \$ par participant. Le tiers environ de ces participants ont visité un parc provincial ou national ou une autre zone protégée.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens, communiquez avec Marc Hamel au (613) 951-2495 ou avec Chantal Hunter au (819) 994-2177 (Environnement Canada).



Baisse des inscriptions au premier cycle universitaire

Après avoir atteint un sommet au début des années 90, les inscriptions au premier cycle dans les universités ont diminué pendant cinq années consécutives. Cette baisse est attribuable à une réduction marquée du nombre d'étudiants inscrits à temps partiel, en particulier parmi les groupes plus âgés. Les inscriptions aux cours à temps plein sont demeurées pour leur part inchangées. Les femmes de 18 à 24 ans formaient le seul groupe où le nombre d'étudiants à temps plein a augmenté de 1992-1993 à 1997-1998, la hausse étant de 6 %. À l'opposé, le nombre d'hommes inscrits à l'université dans ce groupe d'âge a diminué de 2 % durant cette période.

CANSIM, tableaux n°s 00580602, 00580603, 00580701 et 00580702.

Les aînés : un groupe diversifié qui vieillit bien

par Colin Lindsay

Les Nations Unies ont déclaré 1999 l'Année internationale des personnes âgées. Cette année a pour but de favoriser la compréhension, l'harmonie et l'entraide entre les générations et d'aider à reconnaître l'apport des personnes âgées à leur famille et à la collectivité.

Pour souligner la participation de Statistique Canada à l'Année internationale des personnes âgées, une série d'articles sera publiée, dans les quatre prochains numéros de *Tendances sociales canadiennes*, sur quelques-unes des principales questions qui préoccupent les personnes âgées. Le présent article, premier de cette série, ouvre la voie en présentant les principales caractéristiques démographiques et socioéconomiques des personnes âgées du Canada.

Augmentation du nombre de personnes très âgées

La population âgée du Canada a crû rapidement durant la majeure partie du XX^e siècle. En 1998, on comptait 3,7 millions de personnes de 65 ans et plus et celles-ci représentaient alors 12 % de l'ensemble de la population du Canada, comparativement à une proportion de seulement 5 % en 1921. On s'attend par ailleurs à ce que cette croissance se poursuive, notamment après 2010, alors que la génération du baby-boom commencera à franchir le cap des 65 ans. Selon les projections de Statistique Canada, les aînés

représenteront 18 % de la population en 2021 et, 23 % en 2041.

La hausse du nombre de personnes âgées est attribuable en grande partie à la prolongation de l'espérance de vie. Comparativement à l'espérance de vie entre 1921 et 1941 (jusqu'à 78 ans), une personne de 65 ans pouvait s'attendre à vivre en moyenne cinq années de plus (jusqu'à l'âge de 83 ans) en 1991.

Les personnes âgées de 85 ans et plus forment le segment de la population âgée du Canada qui croît le plus rapidement. En 1998, plus de 380 000 personnes figuraient dans ce groupe d'âge, ce nombre marquant une hausse appréciable par rapport à 1971 (140 000). Les personnes âgées de 85 ans et plus représentent aujourd'hui plus de 1 % de l'ensemble de la population, ce qui constitue le double de la proportion enregistrée en 1971. Statistique Canada prévoit par ailleurs qu'il y aura près de 1,6 million de Canadiens âgés de 85 ans et plus en 2041 et que ce nombre représentera alors près de 4 % de l'ensemble de la population.

Les femmes forment la majorité des personnes âgées au Canada; en 1998, 57 % des personnes de 65 ans et plus et 70 % des 85 ans et plus étaient des femmes. Le nombre plus élevé de femmes que d'hommes dans ces groupes d'âge tient en grande partie au fait que les femmes vivent beaucoup plus longtemps que les hommes. À titre d'exemple, une femme âgée de 65 ans

en 1996 pouvait s'attendre à vivre encore 22 ans, alors que l'espérance de vie pour un homme du même âge était de 17 ans. Malheureusement, l'indicateur de l'espérance de vie corrigée en fonction de l'état de santé, lequel estime le nombre d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre en bonne santé, semble montrer que les femmes vivent une partie considérable de ces années supplémentaires en mauvaise santé¹.

La majorité des Canadiens âgés de 65 ans et plus sont mariés. Cependant, les femmes sont en fait proportionnellement plus nombreuses à être veuves (46 % en 1996) que mariées (41 %), alors que les hommes sont au contraire plus nombreux à être mariés (77 %) et qu'une faible proportion seulement sont veufs (13 %).

La plupart des personnes âgées vivent dans leur maison

La presque totalité des personnes âgées, 93 % en 1996, vivent dans un ménage privé. Cette année-là, la majorité d'entre elles vivaient avec des membres de la famille immédiate (62 %) ou élargie (7 %). Parallèlement, plus de 1 personne sur 4 (29 %) vivait seule. Comme les

1. Jean-Marie Berthelot, Roger Roberge et Michael Wolfson, *Le calcul de l'espérance de vie ajustée sur la santé pour une province canadienne à l'aide d'une fonction d'utilité multi-attributs : un premier essai*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, 1992, document de recherche n° 50.

femmes ont tendance à vivre plus longtemps que leur conjoint, elles sont beaucoup plus susceptibles que les hommes de vivre seules; en 1996, les proportions étaient de 38 % contre 16 %. Cette dernière constatation vaut tout particulièrement pour les femmes de 85 ans et plus, dont 58 % vivaient seules.

Une proportion relativement élevée de personnes âgées sont propriétaires. En 1997, 84 % des familles dirigées par une personne de 65 ans et plus et 50 % des personnes seules de 65 ans et plus possédaient leur propre maison, comparativement à 71 % et à 35 % pour leurs homologues de 15 à 64 ans.

La plupart des personnes âgées propriétaires — 84 % des familles et 89 % des personnes seules — ont remboursé leur prêt hypothécaire. En outre, la qualité des domiciles des personnes âgées est en général aussi bonne, sinon meilleure, que celle de leurs homologues plus jeunes : les personnes âgées ont tendance à disposer d'une surface habitable plus grande et sont proportionnellement moins nombreuses à vivre dans une maison qui nécessite des réparations, outre l'entretien régulier.

Les personnes âgées obtiennent et offrent un grand soutien social

Une des questions que l'on se pose souvent au sujet du vieillissement de la société est de savoir « Qui s'occupe des personnes âgées du Canada? ». La plupart du temps, ce sont les personnes âgées elles-mêmes.

Parallèlement, toutefois, un grand nombre de personnes âgées reçoivent de l'aide à la maison, de la famille ou des amis. En 1995, 62 % des personnes âgées de 65 ans et plus ont reçu de l'aide pour des travaux ménagers et autres tâches personnelles.

Cependant, les réseaux de soutien familial des personnes âgées ne sont pas à sens unique, et les personnes âgées apportent aussi une aide considérable à leur famille. En 1995, par exemple, près de 20 % des personnes

de 65 ans et plus s'occupaient des enfants au moins une fois par semaine. Une proportion presque aussi élevée (23 %) offraient gratuitement des soins à d'autres personnes âgées, quoiqu'il s'agissait surtout de personnes de 65 à 74 ans venant en aide à des personnes de 85 ans et plus.

Plusieurs personnes âgées ont un problème de santé chronique

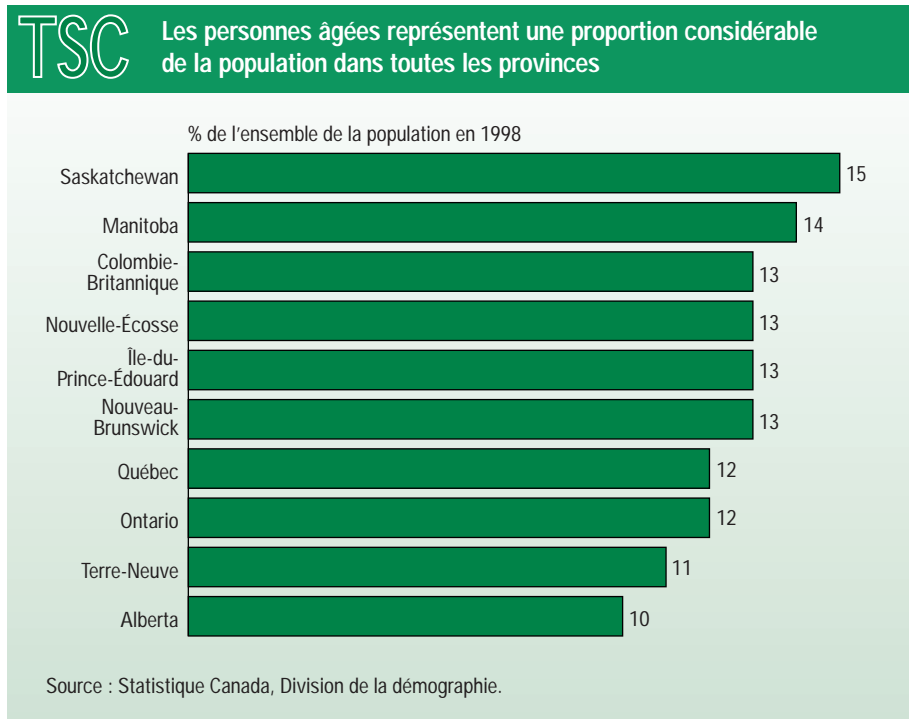
Bien que la majorité (73 %) des personnes âgées vivant dans leur maison estiment être en assez bonne santé, la plupart d'entre elles souffrent d'un problème de santé chronique, qu'il s'agisse par exemple de cardiopathie, de diabète, de rhumatisme ou d'arthrite. En 1995, 81 % ont signalé au moins un problème de santé chronique diagnostiqué par un professionnel de la santé et 39 % ont déclaré que leurs activités étaient quelque peu limitées par leur état de santé.

De plus, 33 % ont indiqué avoir des problèmes cognitifs, c'est-à-dire qu'elles avaient des pertes de mémoire légères ou nombreuses ou qu'elles avaient de la difficulté à réfléchir. En outre, 8 % des personnes âgées ne voyaient pas assez

bien pour lire, même avec des lunettes, et 6 % avaient des problèmes auditifs et étaient incapables de suivre une conversation en groupe, même avec un appareil auditif.

Comme les personnes âgées souffrent généralement d'un certain nombre de problèmes de santé, elles ont tendance à utiliser beaucoup le réseau de la santé. En 1993-1994, par exemple, le taux d'hospitalisation des personnes âgées a été environ trois fois supérieur à celui des personnes de 45 à 64 ans. En outre, la durée moyenne d'hospitalisation cette année-là a été de 20 jours pour les personnes de 65 ans et plus, comparativement à 10 jours et moins pour les moins de 65 ans.

Il convient toutefois de préciser que le taux d'hospitalisation varie sensiblement entre les personnes âgées plus jeunes et les plus âgées. Toujours en 1993-1994, le taux d'hospitalisation chez les 75 ans et plus a été près de 70 % supérieur au taux enregistré chez les 65 à 74 ans, alors que la durée moyenne d'hospitalisation a été de 25 jours pour les personnes plus âgées, comparativement à 15 jours pour les plus jeunes.



Enfin, la majorité des personnes âgées prend des médicaments prescrits ou en vente libre. En 1995, 74 % avaient pris au moins un type de médicament durant les deux jours précédents et 51 % en avaient pris deux ou plus.

Hausse du revenu des personnes âgées

Contrairement aux Canadiens de moins de 65 ans dont le revenu moyen a peu changé au cours des deux dernières décennies, les personnes âgées ont vu leur revenu augmenter depuis le début des années 80. De 1981 à 1997, le

revenu moyen des personnes âgées a en effet augmenté de 17 % (après correction en fonction de l'inflation), alors qu'il a diminué de 2 % chez les moins de 65 ans. Cette hausse a contribué notamment à une baisse significative de la proportion des personnes âgées vivant sous les seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada, laquelle proportion est passée de 34 % en 1980 à 21 % en 1996. Les personnes âgées demeurent néanmoins modérément plus susceptibles d'avoir un faible revenu que les adultes de 18 à 64 ans.

Cette diminution globale de la proportion de personnes âgées ayant un

faible revenu masque toutefois le fait que 53 % des femmes âgées sans famille (personnes vivant seules ou avec des personnes non apparentées) avaient un faible revenu en 1996. Par comparaison, 33 % des hommes seuls de 65 ans et plus avaient un revenu inférieur aux SFR. Enfin, seulement 8 % des femmes âgées qui vivaient dans une famille avaient un faible revenu.

Cet accroissement du revenu moyen des personnes âgées au cours des deux dernières décennies provient principalement des régimes de retraite liés à un emploi, par exemple le Régime de pensions du Canada (RPC)

TSC La plupart des aînés vivant en établissement sont limités dans leurs activités à cause d'un problème de santé

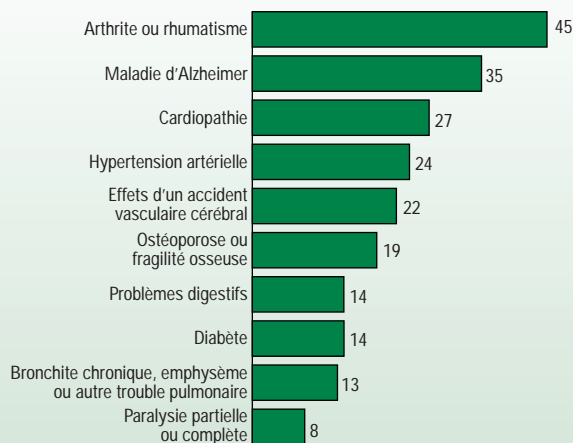
Bien que la plupart des personnes âgées vivent dans un ménage privé, 250 000 (soit 7 %) vivaient en établissement en 1996. Cette année-là, les personnes âgées représentaient 74 % de l'ensemble des Canadiens en établissement. La plupart de ces personnes âgées en établissement (environ 85 %) vivent dans des foyers de soins spéciaux pour personnes âgées et malades chroniques. Comme on peut s'y attendre, ce sont les personnes très âgées qui sont les plus susceptibles de vivre en établissement. En 1996, 38 % des femmes et 24 % des hommes âgés de 85 ans et plus vivaient en établissement, comparativement à 10 % et 7 % respectivement pour les 75 à 84 ans et à seulement 2 % pour les 65 à 74 ans, hommes et femmes.

Les personnes âgées en établissement ne sont pas en aussi bonne santé que leurs homologues qui vivent dans un ménage privé. De fait, 95 % d'entre elles souffrent d'au moins un problème de santé chronique. De plus, la grande majorité (80 %) est également limitée dans ses activités à cause d'un problème de santé de longue durée. C'est ce qui explique que 72 % d'entre elles ont besoin d'aide pour les soins personnels, comme se laver, s'habiller et manger, et que près de la moitié ont besoin d'aide, que ce soit pour se lever et se coucher, se lever et s'asseoir ou se déplacer.

L'arthrite et le rhumatisme sont les problèmes de santé les plus susceptibles de se manifester, autant chez les personnes âgées en ménages privés que chez celles vivant en établissement. Parmi ces

dernières, 45 % souffraient d'arthrite ou de rhumatisme en 1995, mais un grand nombre souffraient de problèmes plus débilissants. Ainsi, plus du tiers étaient atteintes de la maladie d'Alzheimer ou autre démence et un cinquième environ souffraient des effets d'un accident vasculaire cérébral. Plus du quart avaient aussi de graves déficiences visuelles et auditives. Malgré ces problèmes, seulement 22 % des personnes âgées en établissement ont déclaré être en mauvaise santé.

% des aînés vivant en établissement qui ont un problème de santé chronique



Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population de 1995.

ou le Régime de rentes du Québec (RRQ), ou d'un régime de retraite privé. Cependant, le revenu des personnes âgées continue de provenir en majeure partie du Programme de la sécurité de la vieillesse lequel, en 1997, a fourni 29 % du revenu global des personnes âgées, contre 20 % provenant du RPC ou du RRQ, 21 %, des régimes de retraite privés et 14 %, des revenus de placement.

Les personnes âgées mènent une vie active

Les personnes âgées participent à un large éventail d'activités et profitent du temps libre que leur procure la retraite (7,7 heures par jour, comparativement à 5,4 heures pour les adultes plus jeunes). Une partie considérable de ces temps libres, soit environ deux heures par jour, est consacrée à la socialisation, à visiter des amis ou à leur parler au téléphone, à aller au restaurant, à inviter des gens à dîner, etc. En outre, près d'une heure et demie est allouée à d'autres activités de loisirs, par exemple aux sports, à des passe-temps, à jouer aux cartes ou à faire des promenades en voiture. La télévision occupe également une place importante dans la vie des personnes âgées, les femmes y consacrant 3,1 heures et les hommes, 3,5 heures par jour à regarder leur programmes préférés.

Un grand nombre de personnes âgées sont actives physiquement; en effet, près de la moitié d'entre elles (47 %) ont déclaré faire de l'activité physique sur une base régulière en 1995, alors qu'une minorité, néanmoins substantielle (14 %), a indiqué en faire à l'occasion. La marche et la randonnée pédestre sont les deux activités les plus populaires (14 %), mais les séances d'exercice physique et les cours de yoga le sont également (5 %). De plus, près de 1 personne âgée sur 5 (19 %) fait du bénévolat sur une base officielle.

Les personnes âgées sont également plus nombreuses que les adultes plus

jeunes à assister régulièrement à des services ou autres activités religieux. En 1996, 37 % des personnes de 65 ans et plus ont assisté à des services religieux au moins une fois par semaine, comparativement à 16 % des personnes de moins de 45 ans. Les personnes âgées voyagent aussi plus que par le passé et elles ont fait en moyenne 3,2 voyages au Canada et 1 voyage à l'extérieur du pays en 1994-1995.

Résumé

Dans l'ensemble, les personnes âgées du Canada se portent raisonnablement bien. La plupart vivent à la maison avec leur famille, estiment être en bonne santé, sont assez à l'aise au plan financier et mènent une vie relativement active. La population âgée ne forme toutefois pas un groupe homogène. Ainsi, les personnes âgées de 65 à 74 ans ressemblent davantage aux moins de 65 ans que les autres personnes âgées, alors que les 75 à 84 ans semblent être en période de transition. Enfin, les Canadiens âgés de 85 ans et plus sont les plus susceptibles de présenter bon nombre de problèmes graves que l'on associe habituellement à la vieillesse.



Colin Lindsay est analyste principal à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?



Communiquez avec notre
SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS
au **1 800 263-1136**

Pour commander des publications,
SERVICE NATIONAL DE COMMANDES : 1 800 267-6677
INTERNET : order@statcan.ca

SERVICE NATIONAL ATS : 1 800 363-7629

STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES NEUF CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Québec
Montréal (QC) : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
Regina (Sask.) : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) : (403) 495-3027
Télécopieur : (403) 495-5318

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.) : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale
(613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
Statistique Canada
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6



Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

INDICATEURS SOCIAUX

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
REVENU*								
<i>Revenu familial médian</i>								
Total	19 876	19 311	19 450	18 998	19 353	19 426	19 516	-
Familles	58 945	57 540	57 224	56 047	57 098	57 000	57 546	-
Personnes seules	26 264	24 919	25 274	24 824	25 037	24 932	24 829	-
<i>Pourcentage du revenu provenant des transferts</i>								
Total	11,8	13,2	13,8	14,3	14,1	13,5	13,3	-
Familles	10,6	11,9	12,5	12,9	12,5	12,1	11,7	-
Personnes seules	17,7	19,7	20,0	20,9	21,7	20,2	20,8	-
<i>Revenu moyen des familles (en quintiles)</i>								
Quintile inférieur	18 871	18 391	18 009	17 884	18 360	18 284	17 729	-
2 ^e quintile	36 821	35 179	34 914	33 886	35 011	34 545	34 402	-
3 ^e quintile	52 874	50 692	50 878	49 453	50 914	49 857	50 366	-
4 ^e quintile	70 881	68 861	68 923	67 630	68 710	68 319	69 293	-
Quintile supérieur	115 291	114 560	113 399	111 371	112 491	113 964	115 938	-
Couples à deux soutiens en % des familles époux-épouse	62,0	61,5	61,2	60,3	60,4	60,5	60,5	-
Gains à temps plein des femmes en % des gains des hommes	67,7	69,9	71,9	72,2	69,8	73,1	73,4	-
% de la population sous le SFR	15,4	16,5	17,0	18,0	17,1	17,8	17,9	-
Familles dont le chef a 65 ans et plus	7,6	8,2	8,7	9,7	7,1	7,8	8,7	-
Familles dont le chef a moins de 65 ans	13,1	13,8	14,4	15,5	14,6	15,4	15,5	-
Familles biparentales	9,8	10,8	10,6	12,2	11,5	12,8	11,8	-
Familles monoparentales	54,4	55,4	52,3	55,0	53,0	53,0	56,8	-
Personnes seules de 65 ans et plus	50,7	50,9	49,2	51,9	47,6	45,1	47,9	-
Personnes seules de moins de 65 ans	32,4	35,2	36,3	36,2	38,0	37,2	37,1	-
FAMILLES**								
<i>Mariages et divorces</i>								
Nombre de mariages (en milliers)	188	172	165	159	160	160	-	-
Taux de nuptialité (pour 1 000 habitants)	6,8	6,1	5,8	5,5	5,5	5,4	5,2	-
Nombre de divorces (en milliers)	78	77	79	78	79	78	-	-
Taux total de divorces (pour 1 000 habitants)	2,8	2,7	2,8	2,7	2,7	2,6	2,4	-
Nombre total de familles (en milliers)	-	7 356	-	-	-	-	7 838	-
<i>Composition des familles</i>								
Couples mariés avec enfants	-	48,1	-	-	-	44,6	45,1	-
sans enfants	-	29,2	-	-	-	29,8	28,6	-
Couples en union libre avec enfants	-	4,0	-	-	-	5,3	5,5	-
sans enfants	-	5,8	-	-	-	6,7	6,2	-
Femmes chefs de familles monoparentales	-	10,7	-	-	-	11,7	12,1	-
Hommes chefs de familles monoparentales	-	2,2	-	-	-	2,0	2,5	-
<i>Nombre de ménages d'une personne (en milliers)***</i>								
Personne de moins de 65 ans	1 584	1 688	1 685	1 873	1 888	1 909	1 300	-
Personne de 65 ans et plus	854	871	1 058	1 034	1 013	1 138	1 776	-

* Toutes les données sur le revenu sont en dollars de 1997; les familles sont des familles économiques.

** Les données sur la composition des familles proviennent du Recensement de la population pour 1991 et 1996 et de l'Enquête sociale générale pour 1995. Les familles sont des familles de recensement.

*** Les données sur les ménages d'une personne proviennent de l'Enquête sociale générale.

Suggestions relatives à l'utilisation de *Tendances sociales canadiennes en classe*

Plan de leçon pour l'article « Continuer de vivre chez ses parents »

Objectifs

- Examiner les raisons pour lesquelles les jeunes d'aujourd'hui sont plus susceptibles de vivre chez leurs parents que ceux de la génération précédente.
- Déterminer les facteurs sociaux, économiques et psychologiques qui interviennent dans la décision des jeunes de quitter le domicile familial ou de continuer à vivre chez leurs parents.

Méthode

1. Lisez l'article « Continuer de vivre chez ses parents » et en dégager cinq points ou éléments principaux sous forme abrégée.
2. L'article laisse entendre que différents événements, comme l'abandon des études secondaires, le travail à temps plein, l'autonomie financière, le mariage et quitter le domicile de ses parents, sont des indicateurs du passage à l'âge adulte. Êtes-vous d'accord avec ces conclusions? Expliquez votre réponse.
3. Que signifie pour vous la notion d'être adulte? Celle-ci inclut-elle le fait de ne plus vivre avec ses parents?
4. « ...comme elles participent davantage aux tâches ménagères durant l'adolescence, les jeunes femmes sont peut-être mieux en mesure de s'occuper elles-mêmes... des repas, du ménage et de la lessive. » Former une équipe de débat en divisant les participants en deux groupes : le premier pour et l'autre contre cet énoncé.
5. Menez une enquête officieuse auprès des élèves pour déterminer combien parmi eux ont des frères, des sœurs ou des cousins ou cousines plus âgés (dans la vingtaine ou la trentaine) qui vivent encore chez leurs parents. Les caractéristiques socioéconomiques de ces jeunes diffèrent-elles de celles des jeunes qui ne vivent plus avec leurs parents?
6. Faites une recherche pour déterminer combien cela coûterait pour vivre hors du domicile familial. Utilisez les journaux, des brochures et d'autres guides locaux pour calculer les dépenses, par exemple le loyer, la nourriture, les vêtements, les loisirs, les études et le remboursement des prêts étudiants. Déterminez de quelle manière vous pourriez acquitter ces dépenses, en consultant le site Web de Développement des ressources humaines Canada, qui indique les gains provenant de différents types d'emplois. Il se peut que votre centre d'orientation possède également d'autres sources d'information sur cette question.
7. Interrogez vos parents pour connaître les raisons qui les ont amenés à quitter le domicile familial au moment où ils l'ont fait. Comparez leur situation à la vôtre. Les circonstances ont-elles changé et, dans l'affirmative, de quelle manière? Tenez compte de différents aspects, notamment de la conjoncture économique, du nombre d'enfants par famille, du taux de chômage chez les jeunes, du coût des études, de l'influence des camarades et du fossé entre les générations.

Autres ressources utiles

- MORISSETTE, René. « Diminution de la rémunération des jeunes hommes », *Tendances sociales canadiennes*, produit n° 11-008-XPB au catalogue de Statistique Canada, automne 1997.
- CLARK, Warren. « Remboursement des prêts étudiants », *Tendances sociales canadiennes*, produit n° 11-008-XPB au catalogue de Statistique Canada, hiver 1998.
- PICOT, Garnett et John MYLES. « Enfants de familles à faible revenu », *Tendances sociales canadiennes*, produit n° 11-008-XPB au catalogue de Statistique Canada, automne 1996.
- SUNTER, Deborah. « Les jeunes et le marché du travail », *Le point sur la population active*, produit n° 71-005-XPB au catalogue de Statistique Canada, printemps 1997.

Partagez vos idées!

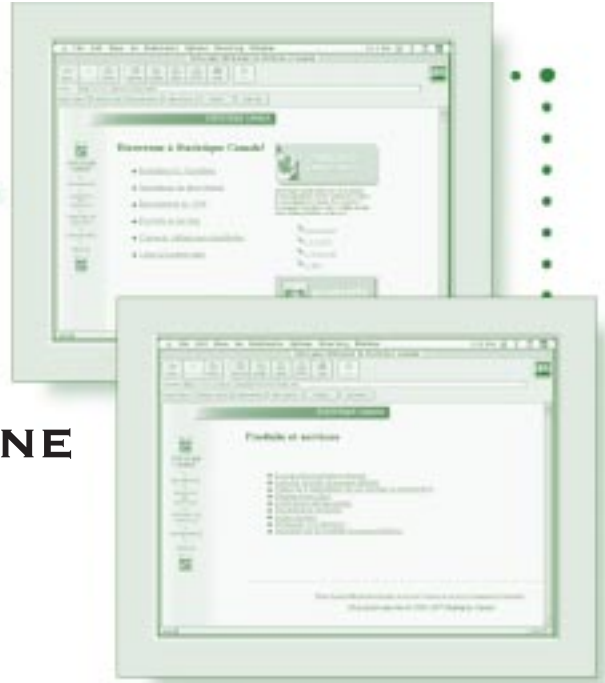
Y a-t-il des leçons s'inspirant de *TSC* que vous aimeriez partager avec d'autres enseignants? Envoyez-nous vos leçons et nous vous ferons parvenir les leçons s'inspirant de *TSC* que nous avons reçues. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec Joel Yan, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Téléphone : 1 800 465-1222. Télécopieur : (613) 951-4513. Internet (courrier électronique) : yanjoel@statcan.ca.

NOTA :

Vous pouvez photocopier le « Carnet du personnel enseignant » ou tout autre article de *Tendances sociales canadiennes* pour les utiliser en classe.

Branchez-VOUS

AU CATALOGUE EN LIGNE DES PRODUITS ET SERVICES DE STATISTIQUE CANADA



Les internautes peuvent maintenant se relier au nouveau catalogue augmenté de Statistique Canada, **Information sur des produits et services (IPS)**. À jour et complet, **IPS** offre une liste détaillée et facile à consulter des documents de recherche, produits électroniques, services et publications actuels de Statistique Canada. Il constitue la source de référence la plus complète sur les fonds d'information de l'agence.

Accessible à partir de notre site Web, **IPS** relie les utilisateurs à plus de 2 000 entrées décrivant la gamme complète des produits et services de Statistique Canada et leur permet de trouver ce qu'ils cherchent au moment où ils en ont besoin. Quelle que soit l'information recherchée, renseignements du plus récent recensement, tableaux sur le secteur de la santé ou rapports d'actualité sur l'économie, vous la trouverez dans **IPS**.

Le site Web de Statistique Canada «regorge de faits et chiffres intéressants. Aucune autre source n'offre une meilleure perspective globale sur l'économie canadienne.»

— David Zgodzinski
The Globe and Mail

- Vous ne savez pas exactement ce que vous cherchez?
- Aucun problème! **IPS** offre un **outil de recherche** puissant qui permet de repérer en quelques secondes les produits et services associés à un thème particulier. Il suffit de taper le mot qui décrit le mieux l'information recherchée pour que le système vous indique les sources où elle figure. C'est tout aussi simple que cela.

VOTRE CHEMIN D'ACCÈS INTERNET VERS LES DONNÉES DE STATISTIQUE CANADA

Pour commencer votre recherche, choisissez «Produits et services» puis cliquez sur «Catalogue». Des directives simples à l'écran vous aideront à naviguer.

- Vous constaterez que **IPS** offre des renseignements essentiels sur les produits offerts par Statistique Canada : personne-ressource pour l'adaptation des extractions de données, ce que vous pouvez télécharger gratuitement ou moyennant des frais, comment obtenir les produits ou services qui figurent dans la liste à l'écran. **IPS** vous fait aussi gagner du temps en vous présentant les points saillants des produits et services vendus dans nos neuf centres de consultation au Canada. C'est le genre d'information essentielle dont vous avez besoin pour prendre des décisions d'acquisition importantes.

Visitez notre site Web dès AUJOURD'HUI et découvrez la souplesse et l'efficacité de **IPS**.

<http://www.statcan.ca>

Pleins feux sur les Canadiens



La société évolue rapidement. Et vous devez constamment chercher à demeurer au fait des questions et des tendances sociales importantes qui touchent chacun de nous. **Tendances sociales canadiennes** vous aide à relever ce défi avec succès en vous présentant une analyse sociale à la fois dynamique et d'une valeur inestimable dans un texte clair, concis et fort compréhensible.

Chaque numéro de ce populaire trimestriel de Statistique Canada s'intéresse à des éléments clés de la vie canadienne tels que les soins, l'alphabétisme, les étudiants, les jeunes familles, l'origine ethnique et les personnes âgées. De lecture facile, les articles qu'on y trouve puisent dans une foule de sources de données

démographiques, sociales et économiques. Des tableaux et des graphiques en illustrent les points saillants. Un tableau des indicateurs sociaux permet de suivre l'évolution des choses.

Les professionnels des sciences sociales, les chercheurs, les analystes du monde des affaires et des politiques, les enseignants, les étudiants et le grand public se fient à **Tendances sociales canadiennes**. Vous abonner aujourd'hui vous aidera à rester à la

fine pointe du changement, à évaluer la conjoncture sociale, à planifier des programmes ou des services et plus encore!

Visitez la section « En profondeur » de notre site Web à www.statcan.ca pour consulter certains des articles publiés récemment.

Abonnez-vous aujourd'hui! Vous ne saurez vous passer d'un seul numéro!

Seulement 36 \$ par année (plus, soit la TVH, soit la TPS et la TVP en vigueur) au Canada et 36 \$ US à l'extérieur du Canada! Pour commander **Tendances sociales canadiennes** (n° 11-008-XPF au cat.), écrivez à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6. Ou communiquez avec le Centre de consultation régional le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication). Vous pouvez passer votre commande par télécopieur au **1 800 889-9734**, par téléphone au **1 800 267-6677** ou par courriel à : order@statcan.ca. Abonnez-vous sur notre site Web à la version téléchargeable (n° 11-008-XIF au cat.) pour seulement 27 \$ par année au Canada, 27 \$ US à l'extérieur du Canada. URL : www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada